

éco

121

MARS 2023

#128

www.eco121.fr

D 28899 -128- F: 6,90 €



LE MENSUEL DES DÉCIDEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

BATTERIE

LE PARI XXL DE LA REGION PREND FORME



PORTRAIT

PONERA : L'ÉCLOSION
D'UN MAJOR DU E-COMMERCE

P.10

→ BUREAUX EN 2022, LILLE A GARDÉ LA FORME P24

→ ALZPROTECT L'ESPOIR CONTRE ALZHEIMER GRANDIT ENCORE P34



d'
UNE IDÉE
à
SA RÉALISATION

1^{RE} BANQUE DES PME*

BANQUE POPULAIRE 

la réussite est en vous

*Étude Kantar PME-PMI 2021 - Banques Populaires : 1^{re} banque des PME

BPCE • Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 100 479 270 euros • Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13
RCS Paris n° 493 455 042 • Crédit photo : Getty Images • ROSA PARIS



Carton plein

L'industrie automobile européenne a construit depuis plus de cent ans son excellence dans le moteur thermique. Une motorisation condamnée à horizon 2035 pour les véhicules neufs. Et elle doit s'adapter à vitesse V à l'électrification, et ce dans un climat d'inflation des coûts de production, de pouvoir d'achat contraint et de concurrence chinoise exacerbée, tout juste après la crise Covid. Le défi est immense, *a fortiori* dans la première région automobile française, chez nous.

Force est de constater que ce virage stratégique considérable est pour l'heure amorcé avec un vrai brio dans les Hauts-de-France. La France aura trois gigafactories de batteries pour voitures électriques : les trois seront dans notre région. C'est chez nous

aussi que Renault a implanté toute sa filière électrique. Un carton plein encore complété par l'arrivée probable d'une usine majeure de séparateurs pour batteries. La filière électrique commence clairement à cristalliser, comme le montre notre enquête.

LA FORGE DU COLLECTIF

L'industrie automobile, bien qu'ébranlée par des choix européens plus idéologiques qu'industriels, relève ici le défi, avec la force du collectif, un atout singulier, nourri de longues années de pratiques. A la fois celles de la filière elle-même, qui réunit depuis de nombreuses années au sein de l'ARIA équipementiers et constructeurs, aux intérêts pourtant différents mais qui savent œuvrer ensemble ; mais aussi celles d'une région grande habituée de la résilience, pour cause de crises à répétition (mines, textile, sidérurgie, désindustrialisation...), qu'elle a su largement cautériser. L'appui de la collectivité régionale, au demeurant, est très puissant pour soutenir ce rebond. Le seul projet ACC mobilise 120M€ d'aides (dont 80 M€ de la Région), autant dire l'équivalent d'un musée Louvre-Lens !

Alors certes, tout n'est pas gagné, très loin s'en faut. L'équation compte encore nombre d'inconnues. Mais dans le contexte fixé par les politiques, la région Hauts-de-France a aujourd'hui une main gagnante pour transformer l'essai de l'électro-mobilité à l'européenne.



Photo ©GregLeduc

Visuel de Une : l'usine ACC, en cours d'installation industrielle à Billy-Berclau.
Crédit : ACC

À PROPOS D'ECO121

Notre magazine est édité par la société Ecopresse. Celle-ci est détenue par trois collèges d'actionnaires représentatifs de l'économie des Hauts-de-France. Le principal pool, de 56%, est constitué de 35 chefs d'entreprises. Le deuxième collège, financier, rassemble Finorpa, Nord Création et la Caisse d'Épargne Hauts de France qui contrôlent 33% des parts. Le dernier bloc est détenu par la Voix du Nord (11%) au titre du collège professionnel. L'indépendance éditoriale du journal est garantie par une charte signée par la totalité des actionnaires. Multicanal, Eco121 est également présent sur le web (www.eco121.fr) où il diffuse un flux régulier d'actus, sur LinkedIn et sur twitter (@eco121).

éco121

est édité par Ecopresse, SAS au capital de 162 K€, Siret 528 819 485 00038
Siège social : Ecopresse - Parc Riveo 300 rue de Lille - 59520 Marquette-lez-Lille
Tél. : 03 55 33 21 05
redaction@eco121.fr
www.eco121.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Olivier Verley
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Olivier Ducuing

JOURNALISTES
Julie Kiavué
Guillaume Roussange

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
Didier Nicolas
François Prillieux
Yann Suty

PUBLICITÉ
Rossel Conseil Médias
Tél. : 03 20 78 42 34
contact@rosselconseilmedias.fr

SECRETARIAT GÉNÉRAL
Krisztina Bonieux
Tél. : 03 55 33 21 05

DIRECTEUR ARTISTIQUE
Grégory Leduc

IMPRIMEUR
La Presse Flamande,
rue du milieu
59190 Hazebrouck

ISSN : 2109-3792
DÉPÔT LÉgal : à parution

sommaire

TENDANCES 4-13

- Ponera, l'éclosion d'un major du e-commerce
- Origami Marketplace séduit Moon Venture et lève 2,3 M€

GRAND ANGLE 14-21

- Batterie : le pari XXL de la région prend forme
- Frédéric Motte, Rev3 : « On est à un vrai tournant »

TERRITOIRES 22-34

- Bureaux : en 2022, Lille a gardé la forme
- Repris par ses dirigeants, MovNtec succède à Lenze
- Transofico fait monter Re-Sources à bord de ses camions à la manœuvre

ENTREPRENDRE 36-41

- Innovation : Biothélis détecte plus tôt les insuffisances respiratoires
- Weenav veut devenir la Tesla de la mer
- Frédéric Marconnet : l'ex-pilote de rallye réinvente la Méhari
- Décryptage : Kreabel joue le modèle belge en terre française

DÉTENTE 48-50

- Thierry Legrand, DG de Jazz en Nord « Nos partenaires nous permettent de maintenir notre niveau de qualité »
- Gastronomie : Les Toquées essaient en sous-sol en mode bistrot



FONDS ARTISTIQUE

Un fonds d'investissement en œuvres d'art contemporain voit le jour en région avec 27 souscripteurs personnes physiques ou animateurs de sociétés familiales. Il totalisera 2 M€ de fonds propres. Appuyé en financement par la Caisse d'Epargne, cet outil qui sera présidé par Marc Verly, ex DG d'Entreprises & Cités, vise à acquérir des œuvres d'artistes contemporains pour les exposer en entreprises, dans des musées ou en zones d'accrochage accessibles au public.



169,8 M€

C'est le résultat net, en hausse de 6% sur un an, affiché par le Crédit Agricole Nord de France avec ses quatre filiales (Square Habitat, Nord Capital Investissement, Foncière de l'Erable et EX'IM) l'an dernier. Le produit net bancaire du groupe s'établit quant à lui à 699,9 M€ (+7,1%) et le bilan à 40,7 Mds (+9,9%).



D'ASCOVAL AU CONSEIL STRATÉGIQUE

Cédric Orban, celui qui aura accompagné de bout en bout le sauvetage et la relance réussie d'Ascoval, quitte la tête de l'aciérie électrique de Saint-Saulve pour monter sa propre structure de conseil stratégique, COMC2, notamment autour du retournement et du changement de business modèle. Le dirigeant belge, qui cumule 30 ans d'expériences industrielles, et qui fut aussi chef de projet chez Mc Kinsey, est déjà l'œuvre sur le dossier Phoenix France (43 M€ de CA, 234 salariés, siège social à Lesquin) en redressement judiciaire depuis le 30 janvier.

Votre Top 5

LES ACTUS LES PLUS LUS SUR NOTRE SITE ECO121.FR

- 1 En redressement judiciaire, Ducatillon espère un plan de relance
- 2 Mariage annoncé pour les bailleurs SIA Habitat et SIGH
- 3 Une école d'ingénieurs en génie électrique voit le jour à Béthune
- 4 Bon cru 2022 pour le Crédit Agricole Nord de France
- 5 Le Siziaf est-il appelé à disparaître ?



CABANON LABELLISÉ

La société dunkerquoise Le Cabanon, dernier fabricant de tentes 100% made in France, fait son entrée dans le cercle de la French Fab.

IRD M&A[®]

CONSEIL EN FUSION-ACQUISITION

ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS
DANS LEURS ENJEUX DE CESSIION D'ENTREPRISE,
DE CROISSANCE EXTERNE, DE VALORISATION
DE SOCIÉTÉS AINSI QU'EN ANALYSE STRATÉGIQUE
ET LEVÉE DE FONDS.



IRD M&A A ACCOMPAGNÉ

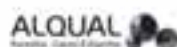
LA FAMILLE
ROUZÉ DANS LA
CESSION DE LEUR
ENTREPRISE AU
GROUPE LESAFFRE
AUTOMOBILES



MR LAMIRAND
DANS L'ENSEMBLE
DU PROCESSUS
DE CESSIION DE LA
SOCIÉTÉ LAIGNEL
AU GROUPE SPIE
BATIGNOLLES



LA CESSIION
D'ALQUAL
AU GROUPE
FORMAPROTEC



L'ACQUISITION
DE RHPL PAR
AMAURY
MARANDIN



LA CESSIION
DES SOCIÉTÉS
PRIMAPLAST ET
PRIM'INJECTION
À MATTHIEU
GUÉROULT ET
PHILIPPE DEVAUX



IRD M&A
40 rue Eugène Jacquet
59700 Marcq-en-Barœul

TOUTES NOS OPÉRATIONS SUR
www.ird-ma.com

LE
TOP

LA REDOUTE : JACKPOT POUR UN MILLIER DE SALARIÉS

100 M€. C'est le montant que se sont partagés 1 500 salariés de La Redoute. Ceux-ci étaient devenus actionnaires du groupe roubaisien d'e-commerce en 2014, au moment même où il était en proie à de grosses difficultés. La même année, Kering, propriétaire de La Redoute, décide de vendre l'entreprise pour 1€ symbolique à deux managers, Nathalie Balla, Pdg, et Eric Courteille, secrétaire général. Partis vers d'autres horizons depuis. Pour associer les salariés à l'opération de reprise, les co-présidents optent pour un FCPE, fonds communs de placement en entreprise, dont le plafond des actions par salarié est fixé à 160€.

Quelques années plus tard, la stratégie de La Redoute axée sur le numérique est un franc succès. Si bien que le groupe Galeries Lafayette prend une participation de 51% en 2018. Avant de prendre pleinement les rênes fin 2022, rachetant au passage les parts du FCPE. Résultat : les salariés actionnaires, qu'ils soient encore présents ou non au sein de La Redoute, ont reçu 100 K€ chacun en moyenne. Exceptés les cadres actionnaires qui ont encaissé un chèque plus conséquent. Puisqu'ils ont pu investir via un autre véhicule, non soumis au plafond de 160€.



«CE QUE VIT
L'INDUSTRIE
AUTOMOBILE, C'EST DU
JAMAIS VU DEPUIS UN
SIÈCLE»

**Rodolphe
Delaunay,**

président de l'ARIA, lors du Forum
sur le futur de l'industrie automobile
(FEAL) le 8 février

LE
FLOP

ÉOLIENNES : REVERS JUDICIAIRE POUR LA RÉGION

A l'été 2020, le Conseil régional adoptait son SRADDET, Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Qui entend faire un état des lieux des équipements installés sur le territoire régional, imaginer ceux à venir mais aussi présenter et fixer les objectifs de la stratégie régionale dans les prochaines années en matière d'énergies renouvelables ; hydraulique, photovoltaïque,

biogaz... ou encore éolienne. Cette dernière est la seule pour laquelle la majorité ne prévoit pas de hausse de production dans les années à venir, mais plutôt « une stabilisation à son niveau de mai 2018 ». Une politique retoquée par le tribunal administratif de Lille début février – bien que validée au préalable par le préfet de région – et qui contraint le conseil régional à revoir sa copie. Ce dernier annonce vouloir interjeter appel.



“300 000 TONNES DE VASE
PAR AN POURRONT ÊTRE
RECYCLÉES DANS LES
HAUTS-DE-FRANCE, POUR
FABRIQUER DU BÉTON.”

**Bérangère
Couillard**

Secrétaire d'Etat chargée de
l'Écologie à l'occasion d'un
déplacement le 21 février à
Wambrechies, évoquant en outre
un potentiel de 400 emplois sur
cette filière en région

"ON VA RECRÉER UN OUTIL QUALITATIF ET PRODUCTIF, L'USINE VA ÊTRE COMPÉTITIVE"

Sébastien Aguetant,

repreneur de Carelide (Mouvoux) en association avec Delpharm, lors de la visite des ministres Darmanin et Lescure après le sauvetage de l'usine de poches de perfusion

"NOTRE POSITIONNEMENT BAS-CARBONE ET NOTRE CAPACITÉ D'INNOVATION NOUS PLACENT FAVORABLEMENT AU CŒUR DES ENJEUX SOCIÉTAUX ET ÉCONOMIQUES DES ANNÉES À VENIR."

Yann Leriche,

directeur général de Getlink, à l'occasion de la publication des résultats 2022 marqués par un bénéfice net de 252 M€ après une perte de 229 M€ un an plus tôt.



"NOUS RECRUTONS ! ATTENTION JOB KIFFANT

100% GARANTI !"

Marc Burden,



Directeur général chez Réseau Entreprendre Nord, au sujet du recrutement d'un chargé d'affaire



ENCORE UNE USINE EMBLÉMATIQUE #MECCANO DONT LA DISPARITION EST ANNONCÉE. QUELLE TRISTESSE. ET POURQUOI PAS UNE SCOP, UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION ET UNE RELANCE DE CES JOUETS ÉDUCATIFS QUI DÉVELOPPENT L'INGÉNOSITÉ. SE BATTRE POUR DES SOLUTIONS»

Ségolène Royal,

La suggestion d'ancienne ministre, à propos de la fermeture de l'usine Meccano à Calais

9 - 12 MARS : Art Up!, Lille

Grand Palais

14 MARS : Invest'innove, dès

17h30, siège Banque

Populaire du Nord, Marcq-

en-Barœul

17 - 19 MARS : Immotissimo,

Lille Grand Palais

22 MARS : Matinée d'échanges

de la FRTP Hauts-de-

France « L'eau : une

ressource à préserver »,

dès 10h30, Majestic, Douai

30 MARS : Green Business

Forum de la CALL, Arena

Stade Couvert, Liévin

30 - 31 MARS : Festival de

l'innovation managériale

et de la transformation,

Entreprises & Cités

11 AVRIL : Soirée des Lauréats

Réseau Entreprendre Nord,

Lille Grand Palais, dès 17h

PRÉFECTURES

Hélène Girardot est la nouvelle directrice de cabinet du Préfet du Pas-de-Calais. Après un bref passage dans le secteur privé, au sein du groupe Saint-Gobain près de Lyon, cette Jurassienne de 58 ans a intégré le corps préfectoral en 2014. Elle fut notamment secrétaire générale de la Préfecture de Lot et Garonne fin 2017. Avant de devenir directrice de cabinet du directeur de la Police Générale à Paris (2020) puis cheffe du département zonal Asile-Éloignement de la délégation à l'immigration à l'été 2021.



Christophe Borgus devient son homologue dans le Nord. Il



occupait depuis deux ans le poste de secrétaire général de la préfecture de l'Aube et de sous-préfet de Troyes. Cet énarque, également diplômé de l'IEP de Lille, a occupé des fonctions diverses dans la préfectorale et au ministère de l'Intérieur notamment à la direction des libertés publiques et des affaires juridiques.

ORANGE

A 54 ans, **Pierre Couture** succède à Alexandre Karras au poste de délégué régional d'Orange. Titulaire d'un DESS Réseaux Câblés à l'USTL, il

débute chez France Telecom en 1994 comme responsable du département Commutation et Marketing. Il va ensuite piloter de gros projets de déploiements de réseaux avant de devenir directeur des ventes à Lille



Métropole à la fin des années 2000. Il était à son dernier poste responsable de la programmation des réseaux fixes et mobiles. En région, sa feuille de route consiste à porter la stratégie d'Orange, notamment en termes d'aménagement du territoire mais aussi sur les nouveaux axes de développement comme la RSE ou la cybersécurité.

RENAULT RUITZ

A 53 ans, **Jean-Luc Bois** prend la direction de l'usine Renault de Ruitz. Cet ingénieur Centrale de Lyon est un pur produit de la marque au losange. Après près de 3 ans comme ingénieur chez General Motors à Strasbourg, il rejoint Renault où il occupera pendant 20 ans principalement des postes de management. Il a été entre autres chef de projet en Île-de-France, chef de fabrication de prototypes puis chef d'atelier de fabrication en Haute-Normandie. Il a également supervisé la fabrication au sein de l'usine Renault au Brésil. Il devient



directeur de la production de la Fonderie en Bretagne en 2019, avant d'être nommé Dg l'année suivante.

AUTONOMIE & SOLIDARITÉ

Arnaud Bernard, expert-comptable et Dg du cabinet marquis SLG Expertise, est fraîchement élu président de la société de capital risque Autonomie & Solidarité. Il succède à Marie-Christine Lenain dont le mandat est arrivé à son terme. En parallèle, Arnaud Bernard est le président du club R3E Investissement qu'il a cofondé en 2009.

**SOGEPROM-PROJECTIM**

Guillaume Gille devient à 34 ans directeur régional du promoteur-constructeur immobilier Sogeprom-Projectim, propriété du groupe Société Générale. Cet ingénieur en génie civil de Centrale Lille a rejoint le promoteur dès la fin de ses études en 2011. Comme responsable de programmes avant d'être nommé directeur. En 2018, il prend la direction du développement tertiaire puis devient directeur opérationnel. Depuis avril 2022, il était directeur général adjoint au côté de Philippe Depasse,



directeur délégué des dix régions d'implantation de Sogeprom-Projectim.

U2P HAUTS-DE-FRANCE

Isabelle Wu, dirigeante depuis 24 ans d'EuropSignal, entreprise de métallurgie à Le Quesnel (Somme), prend la présidence de l'Union des entreprises de proximité (U2P) des Hauts-de-France pour deux ans et succède ainsi à Luc Potterie. Le syndicat régional U2P rassemble les dirigeants de Tpe-Pme de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. Soit 180 000 adhérents en région.

**FIDAL HAUTS-DE-FRANCE**

Jean-Baptiste Dubrulle, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Lille, devient directeur associé de Fidal Hauts-de-France et prend la tête du département droit public - urbanisme. A 46 ans, ce titulaire d'un master professionnel en droit de l'urbanisme littoral, d'un master en recherche en droit de l'environnement et d'un doctorat en droit public (Université du Littoral Côte d'Opale) avait rejoint Fidal il y a trois ans.

**PORTRAITS EXPRESS****PRÉFECTURE DE L'OISE****Catherine Seguin**

Une représentante de l'Etat au parcours hybride

Celle qui remplace à la Préfecture de l'Oise Corinne Ozechowski, nommée à la préfiguration de la délégation générale du Service national universel, a un profil atypique. A 53 ans, la fille de l'ancien président de l'Assemblée nationale Philippe Seguin ne se prédestinait pas à la haute fonction publique : elle s'est d'abord orientée vers les arts, avec un Master de l'université de Loughborough (UK) avant de soutenir un mémoire de sociologie politique à l'université de Grenoble. Elle intègre ensuite la fonction publique comme chargée de mission auprès du délégué aux relations internationales et à la francophonie, puis dans différents cabinets ministériels. Au début des années 2000, cette mère de trois enfants, passionnée d'ovalie, fait un pas de côté en intégrant Canal+, puis TV5 Monde et Canal France International. Elle rejoint ensuite Adecco et Altedia avant de revenir au sein de l'Etat, après avoir réussi en 2011 le concours externe du corps préfectoral. On la retrouvera dans le Pas-de-Calais, la Saône-et-Loire, le Gers... puis préfète de la Loire et, désormais, l'Oise.

BPCE**Hélène Madar**

L'éphémère DG de la Banque Populaire du Nord monte au saint des saints de BPCE



A 53 ans, Hélène Madar intègre pour quatre ans le directoire de BPCE, où elle rejoint Nicolas Namias, fraîchement nommé. Celle qui sera restée moins de 16 mois directrice générale de la Banque Populaire du Nord devient ainsi directrice générale Banque de Proximité et Assurance. Docteur en économie (Paris I Panthéon-Sorbonne), elle a exercé plusieurs postes marketing au sein de différents réseaux bancaires avant de rejoindre la BPN en 2014 comme directrice du réseau et du développement commercial. Elle est ensuite devenue directrice des offres au sein du pôle Banque de proximité et Assurance de BPCE, avant de revenir à Lille cette fois-ci à la tête de la Banque Populaire du Nord en janvier 2022, à l'occasion du départ en retraite de Fabrice Bouvier.



ROSSEL
CONSEIL
MEDIAS

HAUTS-DE-FRANCE

Presse • Digital • TV • Event

Touchez les
40 000 LECTEURS MENSUELS*

de l'actualité économique et régionale
des acteurs des Hauts-de-France



Réservez votre publicité

0 970 808 612
contact@rosseladvertising.fr

*source : Editeur Eco 121 - 2020

PONERA

l'éclosion d'un major du e-commerce

Attention, pépite cachée ! Nous sommes des milliers chaque jour à acheter des produits par son truchement sans même connaître son nom. Ponera est une place de marché digitale spécialisée dans la revente. Il s'agit même de l'un des plus gros vendeurs d'Amazon Prime en France comme en Europe, mais il vend aussi sur bien d'autres plateformes, qu'il s'agisse de celles de Decathlon, Sarenza ou Leroy Merlin. La société a déjà noué des partenariats avec plus de 350 marques dont elle achète les produits avant de les revendre avec son savoir-faire particulier.

Cette société valenciennoise, basée précisément à Prouvy depuis deux ans (avec l'appui des agglomérations de Valenciennes et de la CAPH), est issue de la serre numérique d'Anzin. Deux jeunes ingénieurs, Laurent Vantorre, diplômé de l'ICAM Lille et Sylvain Flipot, diplômé de l'UTC, se lancent d'abord... dans un jeu vidéo sur l'univers des fourmis. Mais deux ans plus tard, ils découvrent le e-commerce en marketplace et pressentent le potentiel considérable de ce nouveau format qu'ils décident d'investir à fond. « *Pour nous, c'est le commerce de l'avenir. Aujourd'hui, le e-commerce représente encore seulement de 5 à 10%, mais demain, ce sera 50-50 avec le commerce physique* », prédit Laurent Vantorre, un grand gaillard de 36 ans à l'air de tout jeune homme. Quel lien avec le jeu vidéo ? Aucun à l'exception du nom, Ponera, qui est un genre de fourmi, un insecte dont les deux dirigeants, adeptes de Werber, admirent les incroyables performances.

cial de la masse impressionnante de produits proposés. Laurent Vantorre évoque « *plusieurs millions de références* », sur un profil de produits de qualité et au bon prix. Le dirigeant se targue de revendre aussi bien des lunettes Ray-Ban que du foie AOP (appellation d'origine protégée) pour lapin, issu d'une ferme de la plaine de Crau dans les Bouches du Rhône, ou encore des quantités de déguisements pour le carnaval de Dunkerque.

Aux confins de l'aérodrome de Valenciennes, le petit opérateur de marketplace connaît une trajectoire météorique. Mais ses fondateurs gardent la tête froide... et leur indépendance.

Appuyés par l'écosystème de la serre numérique, lauréats du réseau Entreprendre Hainaut, et membres du CJD, les deux associés ont toutefois développé seuls leur entreprise, malgré leur charge prenante de jeunes papas (deux petites filles pour Laurent, un bébé d'un an pour Sylvain). L'outil informatique, adossé à l'intelligence artificielle, permet de gérer l'argumentaire commercial

CHAMPIONS DE LA CROISSANCE 2022

Le succès est au rendez-vous : la société réalisait moins d'1,2 M€ de ventes en 2018, pour 230 K€ de résultats. Cinq ans plus tard, son chiffre d'affaires a dépassé les 50 millions d'euros en 2022, selon le dirigeant, soit presque le double du niveau déjà élevé de 2020 (25,9 M€). Cette trajectoire avait d'ailleurs valu à Ponera de figurer parmi les champions de la croissance des Echos Week End il y a quelques mois. Ses effectifs ont du reste décollé, passant de 27 personnes l'an dernier à 45 aujourd'hui et les recrutements se poursuivent à jet continu. Un personnel réparti entre des développeurs informatiques, data scientists, mais aussi des acheteurs, des spécialistes du marketing et bien sûr de la logistique. « *Les postes sont ouverts dans toutes ces fonctions* », indique Laurent Vantorre, sans évoquer de volumes. Selon lui, la croissance devrait poursuivre sur son rythme exponentiel car le terrain de jeu de Ponera offre des réserves



considérables : en marques partenaires, en pays couverts (25 à ce jour), en acquisition de clients, mais aussi en développement dans le secteur de l'entreprise, encore très minoritaire. Cette croissance ultra-rapide est aussi gourmande en fonds de roulement, puisque Ponera achète les marchandises avant de les revendre. Mais la stratégie des deux associés à parité est de réinjecter l'ensemble des bénéfices

**“LE E-COMMERCE DEMAIN,
CE SERA 50/50 AVEC
LE COMMERCE PHYSIQUE”**
LAURENT VANTORRE

dans le développement, ce qui leur a permis d'asseoir leur expansion en toute indépendance jusque ici. Et même d'acquérir en propre leur vaste site de Prouvy, soit 10 000 m2 couverts. Et pas question pour l'instant d'ouvrir leur capital. « *La feuille de route, c'est la continuité, développer un modèle qui marche, à plus grande échelle et engranger de nouvelles marques* » ■ **O.D.**

CONSIGNE

2,5 M€ POUR UNE USINE DE LAVAGE MULTI-CONTENANTS



L'USINE PERMETTRA LA CRÉATION
D'UNE VINGTAINNE DE POSTES

Une bouteille réemployée, c'est 76% d'émissions de CO2 évitées, 51% d'eau économisée et 79% d'énergie, selon l'ADEME. Sur fond de loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec)*, « *le réemploi des bouteilles a donc toute son importance !* », estime Florence Duriez, présidente cofondatrice de Haut la Consigne au côté de Catherine Thiebert (toutes deux à droite). Depuis trois ans, sa société conseille et accompagne les professionnels de l'agroalimentaire et de la restauration dans la gestion de leurs contenants primaires (en contact direct avec le produit) et secondaires réutilisables. En 2020, Haut la Consigne a débuté son activité de collecte, tri et lavage, entre autres, avec les bouteilles de bière. Aujourd'hui, elle introduit dans sa boucle vertueuse des bouteilles de kombucha, de soupes ou encore de jus de fruits.

Après avoir convaincu plus de 80 partenaires brasseurs et producteurs, maillé le territoire régional avec l'ouverture d'une soixantaine de points de collecte et recueilli 300 000 bouteilles l'an dernier (cinq fois plus qu'en 2021), la start up roubaisienne se prépare à passer à la phase industrielle. En mai prochain, elle ouvrira à Neuville-en-Ferrain son usine (la première des Hauts-de-France) de lavage multi-contenants. Une étape de son processus de réemploi qui était jusqu'alors sous-traitée. Ce projet est alimenté par un enveloppe de 2,5 M€, dont un tiers levé auprès d'investisseurs et le reste par emprunt. L'unité sera dotée de deux lignes de lavage sur 1 300 m² pour une capacité annuelle de plus de 30 millions à terme de bouteilles, plats, bocaux, gobelets lavés. Haut la Consigne, qui emploie six personnes, en plus de ses deux fondatrices, entend créer une vingtaine d'emplois avec son usine de lavage. Dans son viseur : faciliter le réemploi de plus de 15 millions de contenants et l'implantation d'une seconde usine dans le Grand-Est d'ici 2025.

*Votée en 2020, la loi Agec vise d'ici deux ans la réduction de 20 % des emballages plastiques à usage unique, de tendre vers une réduction complète des emballages plastique à usage unique « inutiles » et le recyclage à 100 % des emballages plastique à usage unique.

Coup de boost

CIC Nord Ouest et Euratech ont signé début février une convention de partenariat. Objectif : « *Favoriser la croissance de start up et accompagner l'innovation et la transformation numérique des entreprises régionales* », indiquent la banque et l'incubateur. Concrètement, le CIC Nord Ouest s'engage à faciliter la création et le développement des jeunes pousses incubées via un soutien à travers des sessions de mentorat et de conseils ou par la mise en lumière de leurs solutions lors d'événements à l'image du concours Start Innovation CIC Business Awards. L'établissement bancaire et Euratech affichent aussi la volonté de co-crée « *des passerelles vers l'innovation et en facilitant la signature de contrats commerciaux et/ou industriels* ». Un premier rendez-vous commun est fixé au 15 juin prochain pour une journée dédiée aux entreprises régionales et durant laquelle des start up d'Euratech seront mises en avant. La

thématique : « *Le numérique pour booster son business* ».

Rev3 dans le sud

GrandSoissons Agglomération s'apprête à accueillir le 13e accélérateur Rev3 régional. Celui-ci sera implanté sur le parc d'activités économiques Parc Gouraud, au plein cœur de la ville de Soissons. L'accélérateur aura la capacité d'accompagner pendant 6 mois des promos composées d'une dizaine de porteurs de projet et start up chacune. En phase de recrutement des futurs occupants, la structure rev3 dédiée à l'impact environnemental et social débute son offre d'incubation-accelération courant juin. Au programme : pas moins de 50 heures de formation, 20 heures d'accompagnement collectif et tout autant en individuel mais aussi des « mentors days » et des ateliers thématiques. L'appel à candidatures court jusqu'au 31 mai 2023. Les intéressés peuvent déposer leur dossier sur rev3-entreprises.fr/grandsoissons/

 Save the date !

14 mars, 17h30

Soirée Invest'innove

au siège de la Banque Populaire du Nord à Marcq-en-Baroeul

22 mars

Talent Fair, vol.3.

Dans le cadre de la semaine du numérique en Hauts-de-France, EuraTechnologies organise son événement dédié au recrutement Talent Fair, le 22 mars prochain, autour de la thématique « *Meet your future* ».

Un événement gratuit, sur inscription (www.euratech.me/TF2023), qui réunira des start up, des entreprises, des candidats mais aussi des doctorants et acteurs régionaux de l'entrepreneuriat et de l'innovation. De 9h à 18h.

30 mars

Salon de l'emploi de la communication et du marketing organisé par Place de la Communication au Village by CA Nord de France.

SECONDE MAIN

ORIGAMI MARKETPLACE SÉDUIT MOON VENTURE ET LÈVE 2,3 M€

Six ans après le lancement officiel de son activité de création de marketplaces, Origami Marketplace veut brûler le pavé. La jeune pousse basée sur le parc d'Euratechnologies, fondée par Julien Bruitte, Alexandre Duquenoy et Vincent Pichon, vient de boucler son tout premier tour de table. Réalisé à hauteur de 2,3 M€ auprès d'une quarantaine d'investisseurs appartenant à la communauté du fonds rennais The Moon Venture, spécialisé dans la « *smart money* ». Origami s'était jusqu'ici entièrement autofinancée. Selon ses fondateurs, l'heure était venue d'accueillir des partenaires capables de lui offrir un tremplin pour son développement. « *Pour passer à l'étape supérieure, on a voulu s'entourer d'investisseurs chevronnés qui vont investir chez nous à la fois du cash, du temps et du réseau* », détaille le Dg Julien Bruitte (au centre sur la photo).

Positionnée sur un marché de la seconde main en pleine ébullition, Origami entend bien en profiter pour chercher l'hyper-croissance. Face aux enjeux environnementaux et plus récemment l'inflation galopante, l'occasion fait des adeptes chaque jour. Particuliers comme professionnels. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à vouloir structurer une offre d'économie circulaire. Tout en engageant un virage parfois à 180° de leur plan stratégique. Celui-ci se doit désormais de cocher les cases des nouveaux standards en matière de respect de l'environnement et de durabilité.

Cela passe, par exemple, par l'amélioration des différentes phases de vie des produits, une gestion des stocks et des retours clients efficiente ou une chaîne logistique plus verte...

DOUBLER DE TAILLE

Ainsi, Origami Market imagine et propose à ses clients des plateformes clé en main, en marque blanche, de ventes d'occasion. « *On cherche à développer un outil qui répond à un besoin de nos clients* », souligne Julien Bruitte. Son entreprise entend faire de la RSE un vrai levier de croissance chez ses clients. « *Notre objectif à terme est d'évangéliser le marché de la seconde main. Prouver que ce qu'on fait chez les particuliers peut être dupliqué chez les entreprises. Donc le BtoB est une cible majeure pour nous, poursuit le dirigeant. Mais nous avons aussi un gros travail à mener sur le segment BtoC. Car le marché de l'occasion n'est qu'à ses prémices. On est encore très loin de la révolution de l'économie circulaire observée dans le CtoC.* »

Au programme d'Origami cette année : doubler ses effectifs, qui atteignent à ce jour une vingtaine de salariés, et son chiffre d'affaires tenu secret par ses fondateurs. « *L'ADN de notre entreprise est très technique*, précise Julien Bruitte. *43% de nos effectifs sont des développeurs. Dès cette année, on va chercher à se structurer et à muscler nos équipes ventes, marketing et fonctions supports* ».





BATTERIE LE PARI XXL DE LA REGION PREND FORME

ACC, Verkor, Envision : derrière ces trois noms de méga-usines de batteries, leurs milliards d'investissements et leurs milliers d'emplois en vue, sans doute demain la plus grande unité européenne de séparateurs de batteries et une autre usine de batteries à Amiens avec Tiamat, c'est bien toute une filière de l'électro-mobilité qui est cours de constitution rapide. En moins de quatre années – pourtant parasitées par la crise sanitaire, le mouvement est spectaculaire. Il n'est pas pour autant dénué d'obstacles. Tour d'horizon.

TEXTES Olivier Ducuing



L'usine ACC, en cours d'installation industrielle à Billy-Berclau, doit produire ses premières batteries en fin d'été.

1 2 décembre 2019 : en ouverture d'une séance plénière du conseil régional, Xavier Bertrand annonce l'implantation d'une méga-usine de batteries pour véhicules électriques dans la région. Il s'agit d'ACC, filiale commune à Stellantis et Total (puis Mercedes depuis) qui va prendre pied à Douvrin, sur l'emprise foncière de la Française de Mécanique. L'implantation dans ce qui fut l'une des plus grandes usines de moteurs automobiles au monde (il y eut jusqu'à 6 000 salariés), véritable temple du moteur thermique, fait figure de symbole. Moins de quatre ans plus tard, la première unité s'apprête à entrer en production.

Certes, cette substitution est déjà stratégique pour le territoire local, mais c'est bien davantage le passage à l'électrique, ou plus exactement à l'électrification (hybride, hydrogène, électrique) d'une filière industrielle majeure en région, avec ses 55 000 salariés, qui est en jeu. Et les délais sont extraordinairement courts, par la décision du parlement européen qui a fixé à 2035 l'interdiction de la vente du moteur thermique. « *La tendance vers l'électrification est irréversible mais elle n'est pas complètement gagnée en termes de marché et de ventes* », observe dans une belle litote Marc Mortureux, directeur général de la plateforme automobile PFA, venu présenter les dernières tendances lors d'un forum organisé par l'ARIA (Association régionale de l'industrie automobile) des Hauts-de-France le 8 février autour du thème brûlant d'actualité : « *l'impact de l'électro-mobilité sur les filières automobiles* ».

Outre les trois grandes gigafactories, un régional de l'étape, Tiamat, prévoit également de se doter d'une usine à 100 M€ d'investissement et 1 000 emplois potentiels, à Amiens. Avec une technologie alternative à base de sodium-ion.

LES 8 CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA TRAJECTOIRE DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

- Disponibilité d'électricité et d'hydrogène décarbonés à un coût compétitif
- Déploiement des infrastructures de recharge sur tout le territoire
- Sécurisation des approvisionnements en matériaux stratégiques
- Environnement compétitif pour la montée en puissance en France des nouvelles chaînes de valeur (batteries, électronique de puissance, piles à combustibles, e-moteurs)
- Respect des feuilles de route de décarbonation des filières amont au secteur auto (acier, alu, chimie...)
- Mise en place de filières complètes de recyclage
- Soutien aux différentes formes de mobilité partagée et report modal
- Accès à des carburants liquide bas carbone (source PFA)

LE DÉFI DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Car si les ventes de modèles électriques sont en effet parties en flèche, leur volume global reste encore faible, avec des prix élevés qui se heurtent aux problématiques de pouvoir d'achat. Après les acquéreurs les plus aisés, il sera plus difficile de convaincre les plus petits porte-monnaie. Marc Mortureux note du reste que l'Allemagne s'attend même à un recul des



Les deux pôles automobile ARIA et électrique MEDEE ont signé le 8 février une convention de partenariat.
Ci-dessous, leurs présidents Rodolphe Delaunay et Mathias Povse.



"ON DÉPEND ENCORE TROP DE L'ASIE QUI MAÎTRISE TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR"

Rodolphe Delaunay

ventes électriques en 2023, signe que le chemin vers le tout électrique sera long et tortueux. L'un des défis est bien sûr de massifier les productions de batteries en Europe et d'en réduire ainsi les coûts pour rendre les véhicules européens compétitifs par rapport à leurs concurrents chinois. « On dépend encore trop de l'Asie qui maîtrise toute la chaîne de valeur. Et il ne faut pas perdre de vue le consommateur, il faut que le véhicule demeure accessible », pointe Rodolphe Delaunay, président de l'ARIA. « La région est numéro un en France de l'industrie automobile, on entend tous le rester ! »

Coté méga-usines, le coup d'envoi est clairement parti. L'usine ACC implantait en février ses toutes premières machines dans le premier bloc qui accueillera une ligne d'une capacité annuelle de 8 Gwh, au terme d'un premier milliard d'euros d'investissements (sur 2,4 milliards au total), tandis que le permis de construire du deuxième bloc est déjà engagé. Envision AESC devrait suivre (1 milliard d'investissement) à Douai en 2024 puis Verkor à Dunkerque en 2025 sur des batteries bas carbone. Et Tiamat, start up régionale inventrice d'une batterie au sodium-ion, née du pôle d'excellence sur l'énergie d'Amiens (lire p.21), se met aussi sur les rangs. Elle prépare ainsi une levée globale de 100 M€ pour bâtir à horizon 2025 une usine pour ses batteries alternatives, probablement dans l'Amiénois. Présente au CES de Las Vegas cette année, la société a déjà signé avec de grands noms in-

OPINION UN PARI INDUSTRIEL MAJEUR, RISQUÉ, ET... NÉCESSAIRE

Trois gigafactories dans notre région et une filière qui se met en place assurent-elles l'avenir de notre industrie automobile ? Cela va clairement dans le bon sens, mais les défis sont encore très nombreux devant nous. D'abord, il s'agit de démarrer correctement ces nouvelles usines XXL. Car ces technologies en continu, proches par certains aspects des exigences de la pharmacie, au ticket d'entrée gigantesque, doivent s'approprier. On ne peut se permettre d'accidents industriels tels que les retards et les surcoûts de l'EPR de Flamanville, par exemple. La formation des Hommes est un enjeu central pour franchir cette première étape. La technologie est par ailleurs appelée à évoluer. C'est là où nos usines ont cette fois un atout important par leur développement prévu en modules. Chaque nouveau bloc doit intégrer les nouvelles technologies plus performantes, et gagner ainsi beaucoup en productivité dans le temps.

COURSE CONTRE LA MONTRE

C'est une course contre la montre redoutable car la décision du tout véhicule électrique en 2035, adoptée de façon toute verticale par le Parlement européen, a placé en grande difficulté une industrie européenne très avancée dans la technologie du moteur thermique, arrivé à un niveau de performance remarquable. *Dura lex, sed lex*. La loi est dure mais c'est la loi. Néanmoins, sa mise en pra-

Derrière l'incontestable réussite de l'implantation d'usines stratégiques dans l'électrification de l'industrie automobile, les obstacles ne manquent pas face aux défis à relever.

tique brutale et sans garde-fou serait d'abord un tapis rouge déroulé aux véhicules chinois. Ces derniers sont très nettement favorisés par des réglementations européennes basées sur la pollution en sortie d'échappement et non pas sur le cycle de vie, qui intégrerait par exemple l'acier ou le transport. « Et l'Union européenne est en permanence en train d'ajouter des couches réglementaires », déplorait récemment Marc Mortureux, directeur général de la PFA, la plateforme française automobile.

Or cette industrie reste fragilisée depuis la crise sanitaire, avec un niveau de production nationale tombé à 1,5 million de véhicules. La troisième année de suite de marchés historiquement bas. Et le défi est de taille pour faire remonter les volumes avec des véhicules électriques bien plus chers.

De fait, l'un des principaux enjeux, sinon le principal, sera le prix de sortie des véhicules. Car si les constructeurs européens ne parviennent pas à faire baisser les coûts de production, à commencer par celui des batteries, les consommateurs ne pourront s'offrir que les voitures chinoises *low cost*, mais dont la qualité s'est déjà beaucoup améliorée. *A fortiori* si les constructeurs européens abandonnaient leurs concessions, sur lesquels les Chinois pourraient précisément faire main basse et s'ouvrir toutes grandes les vannes commerciales ■



→ dustriels tels Plastic Omnium. S'ajoute un projet annoncé depuis plusieurs mois par le méridional Alteo associé au coréen W-Scope, leader mondial des séparateurs de batteries, qui naviguerait entre Jenlain et Onnaing. Un enjeu de 600 M€ d'investissement et de 1 000 à 1 600 emplois pour la plus grosse usine européenne dans son domaine.

« Nous sommes LA région en France et celle en Europe où la vallée de l'électro-mobilité se met en place », s'enthousiasme Xavier Bertrand. Un mouvement qui n'a rien d'un hasard : non seulement parce que la région est déjà une grande région automobile, même si les volumes ont beaucoup décliné, mais aussi parce que le territoire déroule le tapis rouge. Sur le seul projet ACC, les aides publiques se chiffrent à 120 M€, dont 80 M€ pour la Région. Et l'appui de la collectivité et des territoires ne se cantonne pas à l'accueil des géants. Il s'agit aussi de favoriser tout un environnement économique fertile, clé de réussite de l'enracinement d'une vraie filière homogène, pour créer l'Airbus de la batterie que Bruxelles appelle de ses vœux.

GUERRE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE

« On a besoin d'un écosystème et de se battre contre nos concurrents asiatiques qui font du dumping et qui possèdent les clés de la chimie avec 10 ou 15 ans d'avance. Oui, on est en guerre économique, en guerre industrielle », déclarait sans ambage Frédéric Przybilski, directeur industriel d'ACC, lors du FEAL du 8 février. « L'ambition n'est pas de gagner seul, mais bien de gagner avec la région ».

Derrière les belles déclarations publiques, quelle est la réalité ? De fait, la filière joue clairement collectif, avec l'ARIA en porte drapeau, qui a depuis longtemps pacifié les relations entre constructeurs donneurs d'ordre et équipementiers et fournisseurs, au profit d'un vrai rapport gagnant-gagnant. Exemple : la formation, pour laquelle les besoins sont considérables,



"L'AMBITION N'EST PAS DE GAGNER SEUL, MAIS BIEN DE GAGNER AVEC LA RÉGION"

Frédéric Przybilski, ACC

Le CRITT M2A de Bruay-la-Buissière investit à nouveau 9 M€. Cette fois pour se doter d'un « giga test center », un département d'homologation des batteries.

et ce, dans un contexte de tension sur le marché de l'emploi. « On a joué la carte du collectif. Le point dur, ce sont les compétences. L'enjeu est tel que ce n'est pas le moment de se diviser. Ce sont des métiers nouveaux, il faut se préparer, sur un délai très court », explique Luc Messien, délégué général de l'ARIA, qui évalue à 13 000 les besoins en emplois à horizon cinq ans. La filière a répondu de concert (constructeurs, gigafactories, organismes de formation) à un appel à projet national au titre des Compétences et Métiers d'Avenir (CMA). Le projet Electromob représente rien moins que 25 M€ de budget dont 14,2 M€ apportés par le plan de relance.

ALIGNEMENT DES PLANÈTES

Les sous-traitants, équipementiers, partenaires s'activent aussi. Deux illustrations sont très emblématiques : côté services, le centre de recherche CRITT M2A, à Bruay-la-Buissière, vient d'annoncer un plan de 9 M€ d'investissement qui lui permet de se doter d'un nouveau département de test et d'homologation des batteries. Et il a décroché en parallèle un contrat de 7 ans avec ACC.

Côté production, l'équipementier Delzen (17 M€ de chiffre d'affaires, 80 salariés) vient de constituer une filiale commune, Delviatek, avec le fabricant normand Elvia, afin de produire des pièces complexes, précisément des têtes de batteries pour ACC, un projet appuyé là encore sur un contrat de long terme 2023-2030. Le marché porte sur des dizaines de millions d'unités sur la période, et fait l'objet d'un investissement productif de 10 M€ épaulé par BPI et le FRG. « La société va devenir plus grosse que la maison-mère Delzen », s'amuse Bertrand Delzenne son dirigeant, qui se réjouit d'un « alignement des planètes dans la région ».

Côté constructeurs, si Toyota reste très attaché à son modèle hybride qui rencontre un succès éclatant, Renault et Stellantis appuient à fond sur l'électrique. « Nous voulons vendre plus de 500 000 véhicules



électriques Renault, compétitifs par rapport aux Chinois, dans une industrie décarbonée, dans les Hauts-de-France, dans les trois ans qui viennent », résume Pierre-Benoît Hamon, manager performance et écosystème chez Renault Electricity. Pour ce faire, la marque au losange injecte 500 M€ sur son usine de Douai pour moderniser la production et optimiser les coûts de revient. « On souhaite travailler sur l'ensemble des éléments de la chaîne de valeur du véhicule électrique et travailler aux opportunités de localisations et aux différentes synergies ». Résultat : une première fabrication de bacs de batteries, précédemment opérée en Serbie, va prendre place dans l'usine de Ruitz jusque là spécialisée dans les boîtes de vitesse. Un projet porté en co-entreprise avec le chinois Minth.

D'AUTRES SEGMENTS À COUVRIR

Plus largement, la région a sans doute encore bien des potentialités de production à saisir autour de la filière électrique. La PFA a du reste identifié avec Deloitte les segments sur lesquels existent des besoins :

chaîne de traction électrique, briques technologiques hydrogène (pile à combustible et ses composants, réservoir, etc.), machines et équipements de procédés des sites industriels automobile, bornes de recharge et d'avitaillement (électrique, hydrogène), recyclages, rétrofit (électrique ou hydrogène), nouveaux matériaux (biosourcés, composites,...)...

La page blanche ouverte fin 2019 commence à s'écrire doucement. Mais le synopsis n'est pas complet et bien des inconnues demeurent en suspens. A commencer par la capacité de l'Europe à sinon ériger des barrières douanières, au moins protéger une industrie stratégique et éviter le sort funeste du solaire il y a quelques années. « On serait bien avisés, au moment où les Chinois et les Américains mettent des mesures de protection, de mettre en place un bonus au profit des voitures produites en Europe », juge Xavier Bertrand, qui appelle aussi les constructeurs à une grande vigilance sur leurs réseaux de concessions. « Sinon les Chinois vont aussitôt les récupérer, et s'ils ont des voitures moins chères, le risque serait grand », prévient-il. ■



UNE NOUVELLE ÉCOLE D'INGÉNIEURS SUR L'ÉLECTRO-MOBILITÉ

Dans le sillage des implantations industrielles en cours, mais aussi du développement très fort des besoins dans l'univers électrique, la région se dote d'une nouvelle école d'ingénieur en génie électrique. C'est à Béthune que cet établissement fera sa première rentrée en septembre prochain, sous l'égide de l'Université d'Artois qui l'héberge à la Faculté des Sciences Appliquées (FSA), mais surtout de celle du Littoral (ULCO) à laquelle elle est rattachée.

Une vingtaine d'étudiants devraient étrenner les bancs de l'amphithéâtre, situé face à l'IUT, avant de passer à un régime de croisière de 70 diplômés, espèrent les promoteurs de l'école. Celle-ci procède d'une démarche collective impulsée dans le programme Terre d'industrie, avec un appui fort de la communauté d'agglomération. Le monde économique a lui aussi apporté un soutien très fort au projet, avec même des promesses de recrutement d'alternants. Parmi les noms cités figurent ThyssenKrupp, Eiffage, Veolia, EDF

ou Flipo Richir. Les besoins en compétence vont exploser dans les prochaines années, bien au-delà des seules giga-factories, avec les éoliennes en mer, les deux futurs EPR, le développement du ferroviaire, celui de l'hydrogène, la recharge des véhicules électriques, la gestion des réseaux, parmi bien d'autres. « C'est une belle victoire collective. Cette école d'ingénieurs, c'est comme le TGV, c'est une marque d'attractivité pour le territoire », s'est félicité Olivier Gacquerre (à gauche sur la photo), président de la CABBALR, la communauté d'agglomération Béthune-Bruay, lors du lancement officiel de l'école. L'université d'Artois se dote par ailleurs d'une plateforme technique associant quatre laboratoires autour de l'éco-efficacité énergétique. Baptisée Tech 3E, elle fait l'objet de la construction d'un bâtiment de 1 700 m², pour un investissement de 6 M€. La structure a vocation à servir de centre de R&D pour les entreprises du territoire, indiquent ses promoteurs ■



© CNRS Cyri Fressillon

AMIENS, UNE RÉFÉRENCE INTERNATIONALE DU STOCKAGE DE L'ÉNERGIE

Le fonctionnement d'une batterie est simple : deux électrodes, l'une positive, l'autre négative, séparées par un film isolant. Au milieu, un liquide conducteur, l'électrolyte, qui permet de faire circuler les ions entre les deux pôles et ainsi de générer de l'électricité. C'est là que les choses se corsent : de la nature du matériau utilisé dans le processus dépend la performance de la batterie. Pour l'heure, les meilleurs résultats ont été obtenus grâce au fameux lithium, à la fois léger et suffisamment fin pour - schématiquement - charger les batteries d'une grande quantité d'ions,

Grâce aux travaux du professeur Jean-Marie Tarascon, l'université de Picardie Jules Verne est devenue un pôle de référence mondial en matière de recherche sur les batteries.

donc leur conférer autonomie et puissance. La paternité de l'invention est connue : elle revient au chimiste japonais Akira Yoshino, prix Nobel de chimie 2019. Le nom de celui ayant grandement contribué à sa généralisation est sans doute moins célèbre : Jean-Marie Tarascon, un chercheur de l'université de Picardie Jules Verne. Ses travaux ont notamment abouti à la mise au point, en 1994, des accumulateurs plats et flexibles (une innovation protégée par 25 brevets), utilisés dans les smartphones ou les véhicules électriques.

HUB DE L'ÉNERGIE

Pour poursuivre ses recherches, le scientifique s'est battu pour créer au sein de l'ex-capitale picarde, le Hub de l'énergie, un centre de recherche de pointe, dans lequel les pouvoirs publics ont investi 22 M€. Le bâtiment de 5 000 mètres carrés (photo) accueille aujourd'hui une centaine d'étudiants, ingénieurs et de techniciens, travaillant sur l'amélioration des technologies existantes ou à la mise au point de celles de demain. Parmi leurs réalisations phares : le développement avec Renault des batteries de la Zoé ; ou encore, la création d'un accumulateur à base de sodium, matériau un millier de fois plus disponible sur la planète que le lithium. Cette découverte a permis la naissance de Tiamat, un spin-off du CNRS. En janvier dernier, la start-up a annoncé vouloir boucler un tour de table de 100 M€ pour créer, à Amiens, sa première usine de batteries (Eco 121 n°127). Selon ses initiateurs, le projet devrait générer un millier d'emplois dans les prochaines années. Au Hub, d'autres projets sont sur les paillasses. Tous visent à explorer l'utilisation d'autres matériaux, le soufre ou le manganèse par exemple, mais aussi à doubler la durée de vie des batteries au lithium.

L'enjeu est majeur. Selon les spécialistes, répondre à l'essor des nouveaux usages électriques nécessitera de produire 4,5 TWh par an à partir de 2030. Un objectif très difficile à atteindre, compte tenu de la rareté des matériaux indispensables aux batteries, le lithium en premier lieu, mais aussi le cobalt et le nickel. La recherche sur ces alternatives ont valu à Jean-Marie Tarascon, désormais professeur au collège de France, de recevoir en décembre dernier, la médaille d'or du CNRS, l'une des plus prestigieuses récompenses de la recherche française. ■

G.R.



3 QUESTIONS À FRÉDÉRIC MOTTE

PRÉSIDENT DE LA MISSION REV3

“On est à un vrai tournant”

Comment analysez-vous la convergence des implantations de gigafactories sur notre territoire ?

C'est la conjonction d'une volonté politique et d'une rencontre avec les acteurs industriels, qui ont la volonté d'avoir tout un écosystème autour d'eux. Les politiques et les élus locaux se sont bien mobilisés pour obtenir ces trois usines, peut-être quatre avec Tiamat, qui a de bonnes fées autour du berceau pour changer de dimension. Ils sont petits aujourd'hui, mais tout comme Verkor l'était à ses débuts. Car le défi est qu'il faut aller très vite. Tiamat, comme les licornes Exotec ou Innovafeed, sont des entreprises qui à la base ont été aidées par la Région quand il n'y avait pas de visibilité et qu'il y avait peu d'acteurs pour prendre des risques. Mais aujourd'hui quand il s'agit de lever 100 M€, ce n'est plus nous.

Ce mouvement autour de l'électromobilité est-il une forme de consécration de Rev3 ?

Oui, on est à un vrai tournant. Depuis dix ans, on a posé les petites pièces du puzzle. Aujourd'hui le défi, avec Xavier Bertrand, est d'en faire le fil rouge de nos politiques pour aider tout le monde à passer à l'acte et à massifier. Pour cela, il faut mieux travailler ensemble. Nous avons mis en place il y a six mois un collectif sur l'électromobilité, sur le même principe que le CORBI pour la méthanisation, baptisé COREM, pour Collectif

régional pour l'électromobilité. Six groupes de travail ont été constitués pour réfléchir par exemple sur les enjeux de formation ou encore sur les bornes de recharge. L'objectif est d'avoir une feuille de route à la rentrée de septembre. C'est compliqué pour les gigafactories qui sont contraintes par des exigences de rapidité et la tentation est grande de partir chacun de son côté. Mais si elles ne tiennent pas compte de tout leur écosystème, elles vont se casser la figure.

N'y a-t-il pas un vrai risque économique, pour une filière totalement nouvelle ?

Il faudra d'abord que la concurrence soit équitable. L'autre question sera la capacité d'adaptation de ces usines à l'évolution des technologies, à avoir les bons outils de production, les hommes formés, les centres de recherche. Le lien amont-aval se met en

“SI LES GIGAFATORIES NE TIENNENT PAS COMPTE DE LEUR ECOSYSTEME, ELLES VONT SE CASSER LA FIGURE”



place, mais pas devant les tréteaux. Le monde universitaire est ainsi associé au COREM, on travaille avec Unirev3, qui réunit 33 établissements supérieurs de la région pour plancher sur ces enjeux de transition. ■

Recueilli par Olivier Ducuing



LA MEL ADOPTE UN BUDGET À 2 MILLIARDS D'EUROS

1,996 milliard d'euros précisément : c'est le montant du budget primitif pour 2023 adopté par la MEL. Un budget fortement impacté par l'inflation avec une poussée de 67 M€ des dépenses de fonctionnement en un an. L'EPCI maintient toutefois un haut niveau d'investissement, avec 613 M€ inscrits, ce qui devrait au final être légèrement supérieur à l'exercice 2022 en investissements réalisés (500 M€). La MEL consacre 1 587 M€ à ses politiques métropolitaines ou reversement aux territoires avec trois pôles principaux : les transports, mobilité, accessibilité et sécurité pour 517 M€, les politiques environnementales pour 353 M€ et les reversements aux communes (246 M€).

A noter que l'encours de la dette est maintenu à un niveau faible de 1,3 milliard d'euros (capacité de remboursement de 4,1 ans) grâce à la cession de l'ancien siège de la rue du ballon.

ENCORE UN RECORD POUR PORTS DE LILLE

Les différents sites de Ports de Lille ont réalisé en 2022 un exercice record, à 9,32 millions de tonnes de trafic. Un volume en hausse de 2,42 % sur le précédent record, un an auparavant. Dans ces volumes, le trafic fluvial progresse de 3,29% tandis que le ferroviaire gagne 1,57%. A noter un record atteint également dans le domaine des conteneurs avec 150 000 boîtes (EVP) enregistrées l'an dernier.



Vers la fin du SIZIAF ?

La chambre régionale des comptes a produit un rapport sur ce syndicat mixte qui gère depuis des décennies le plus grand parc d'activités économiques du Pas-de-Calais, et notamment l'implantation de la gigafactory ACC (lire notre enquête). Les magistrats financiers observent que les activités du SIZIAF ont vocation à être reprises en main par l'agglo de Béthune-Bruay, l'une des deux actionnaires du Syndicat, avec la CALL.

La participation de cette dernière est jugée désormais sans fondement puisqu'elle ne finance plus le fonctionnement courant. La Chambre des comptes critique également l'insécurité juridique des subventions accordées dans le dossier ACC, non seulement par le SIZIAF mais aussi par les deux agglos. « Ce versement (...) illustre une redondance certaine dans leurs interventions économiques respectives » pointe le rapport.

Un pôle agro R&D à Arras

L'Université d'Artois et l'INRAE viennent d'inaugurer leur tout nouveau pôle R&D commun, dédié à la recherche agronomique et agroalimentaire. Situé avenue d'Immercourt, à Tilloy-lès-Mofflaines, le labo de 1 300 m² a vocation à « renforcer l'attractivité nationale et internationale d'INRAE et de l'Université d'Artois ». Il a également pour visée d'apporter une réponse aux préoccupations régionales quant aux enjeux environnementaux, à l'instar de la transition écologique ou encore l'agriculture raisonnée. L'investissement global atteint 5 M€ financés par le FEDER, l'Etat, la Région mais aussi le Département du Pas-de-Calais, la CUA et les deux labos occupant les lieux.





LILLE : L'OMNIA PLACÉ EN REDRESSEMENT

Humour, magie, concert et autres performances désormais sous la protection du tribunal de commerce Lille Métropole. Seulement cinq mois après son ouverture rue Esquermoise à Lille, le restaurant-cabaret Omnia a été placé en redressement judiciaire, assorti d'une période d'observation, pour cessation de paiements. Il emploie 21 personnes.

Depuis la fermeture du Prestige Palace en 2014, la Capitale des Flandres n'avait plus de cabaret traditionnel.



CARELIDE SAUVÉ... AVEC PERFUSION PUBLIQUE

Le fabricant de poches de perfusion Carelide, à Mouvaux, sort de l'ornière par le haut. Placée en redressement judiciaire en novembre, l'entreprise née d'une cession par Macopharma en 2019 a fait l'objet d'une offre *in extremis* du duo français Aguetant-Delpharm. Le tribunal a retenu leur candidature sur la base d'une proposition nettement améliorée puisque préservant 399 emplois sur 408. Le projet s'appuie sur un plan d'investissement de pas moins de 40 M€, fortement soutenu par les pouvoirs publics, avec 20 M€ de prêt et 5 M€ de subvention de l'Etat, ainsi que deux subventions d'1 M€ chacune de la MEL et de la Région.

BUREAUX NEUFS
À VENDRE de 145 à 940 m²

À WASQUEHAL



Stamme
en vidéo :



N'attendez plus pour **devenir propriétaire de vos bureaux !**
www.stamme-wasquehal.fr | 03 28 76 97 20



C'est avec l'ambition de notre vie

L'Observatoire des bureaux de Lille Métropole a dévoilé les résultats 2022 de son étude annuelle du marché tertiaire lillois. Une fois de plus, celui-ci a réalisé une belle performance : 270 700 m² placés. Les investisseurs ont répondu présent en injectant 463 M€.



BUREAUX : EN 2022, LILLE A GARDÉ LA FORME

2022 avait démarré sur les chapeaux de roues avec 95 700 m² transactés rien qu'au 1^{er} trimestre. L'année s'est terminée avec un volume global de 270 717 m² placés sur le marché tertiaire lillois. Pas de record. Mais une belle année qui confirme la dynamique lilloise. En effet, 2022 prend aisément place dans le top 3 des meilleures

performances lilloises, après 2018 (280 157 m²) et 2021 (274 141 m²). « La surface moyenne de transaction est en hausse par rapport aux deux dernières années (538 m² en 2022, ndlr), observe André Bartoszak, responsable de l'Observatoire des bureaux Lille Métropole (OBM) à la CCI Grand Lille. En revanche, les grosses transactions

sont en sous-régime ». En 2022, le marché lillois a enregistré 31 transactions de plus de 1 000 m² dont 6 au-delà de 2 500 m², contre deux fois plus un an auparavant.

Dans le détail, les comptes propres et les commercialisations d'occasion ont atteint des volumes quasi similaires, respectivement 98 932 m² et 98 169 m². Les quelque 73 600 m² restants concernent la commercialisation de bureaux neufs. Parmi les transactions qui ont marqué 2022 : Sensorium (photo), une VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) à La Madeleine de 18 300 m² et qui représente un investissement colossal supérieur à 105 M€. Suivie d'Agora Business, dans le quartier d'affaires Euralille, une VEFA en blanc de 15 400 m² (plus de 76,3 M€) puis des locaux du Crédit du Nord à Lille cédés pour 58 M€ environ.



Ci-dessus, le programme mixte Sensorium situé à la lisière du quartier Euralille et de La Madeleine. Dès 2024, il offrira 18 000 m² de bureaux et 135 appartements. Un chantier mené par Eiffage Construction et réalisé en copromotion par Bouygues Immobilier et Sogeprom-Projectim.

463 M€ INJECTÉS

Sans grande surprise, les principales commercialisations de seconde main de 2022 se situent, hors Euralille, dans les secteurs Lille, Villeneuve d'Ascq et Grands Boulevards. Pour le neuf, Villeneuve d'Ascq arrive en tête, devant les Grands Boulevards et Euralille. Au niveau de l'offre neuve, les stocks se situent à 150 000 m² et un peu moins de 100 000 m² sont en cours de commercialisation. Les stocks de seconde main sont quant à eux évalués à près de 230 000 m² et les transactions en cours de commer-



© Samuel Dhôte

LE SHAKE DEVIENT ENFIN RÉALITÉ

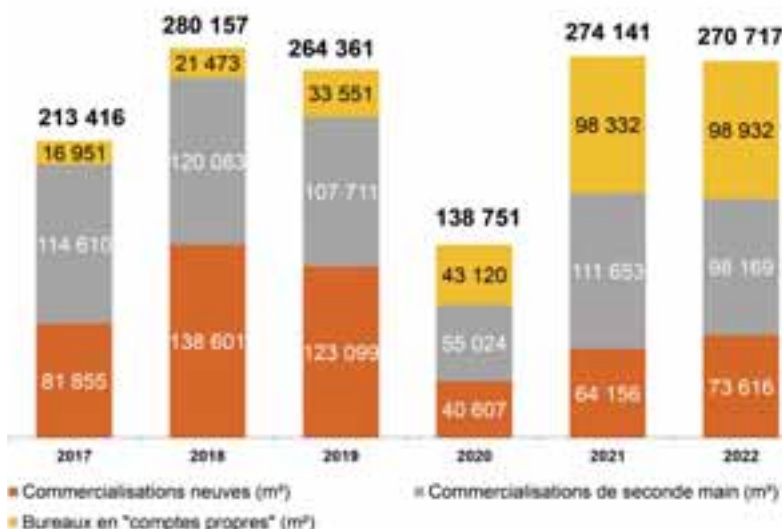
Avec ses 33 000 m² et son emplacement très visible en entrée de ville, le ShaKe est un programme de bureaux majeur, attendu depuis plus de cinq ans. Avec une pause Covid inattendue et une grosse année perdue, le bâtiment porté par la Caisse d'Épargne Hauts de France, dont il devient le nouveau siège, a commencé à se remplir avant même la fin des aménagements intérieurs. Une crèche ainsi qu'un coworking (Spaces) ont ouvert. La banque emménagera quant à elle courant mars sur une petite moitié du bâtiment (13 500 m²). Elle y accueillera non seulement les 400 salariés du siège actuel, mais aussi ceux des sièges de Douai et Lens, soit au total 650 salariés. Le parti pris est celui de flexoffice à tous les étages accompagnés de locaux de restauration et d'espaces de confidentialité. Le dernier étage, qui domine Euralille et la ville, est constitué d'un

très vaste espace de réception, sera dédié au réceptif. Outre l'Écureuil, le ShaKe offre aussi 18 000 m² de bureaux, qui vont entre autres recevoir le cabinet de consultants PwC, le groupe immobilier Tisserin, ainsi que les nouveaux locaux du cabinet d'avocats Capstan. L'immeuble signé par Philippe Chiambaretta fait aussi la part belle à l'ouverture sur la ville avec quatre restaurants : l'un interentreprises de 350 couverts, sera géré par la société MRS, un gastronomique au potentiel de 300 couverts est également au menu, ainsi qu'un établissement de type italien et enfin un restaurant de plats à emporter. A la mi-février, seuls 15% des espaces étaient encore disponibles à la commercialisation. On notera que c'est la SNCF qui reprend en location la totalité des 8 000 m² du précédent siège de la Caisse d'Épargne dont cette dernière demeure propriétaire ■ **O.D**

cialisation à 100 000 m². Enfin, les investissements réalisés en 2022 ont été plutôt stables par rapport à l'année précédente. Les investisseurs ont injecté 463 M€ sur le marché ter-

taire lillois, d'après l'Observatoire des bureaux de Lille Métropole. A l'échelle des investissements régionaux, Lille se situe après Lyon qui a attiré un peu plus d'1 Md€ l'an dernier ■ **J.K.**

LE MARCHÉ TERTIAIRE LILLOIS EN VOLUME



Source OBM

MAISONS & CITÉS ÉTRENNE EURADOUAI AVEC SON NOUVEAU QG

DOUAI. Le premier bailleur social des Hauts-de-France s'apprête à emménager dans le premier bâtiment d'EuraDouai, nouveau quartier en expansion. Il y réunira 309 salariés.

C'est le tout premier programme immobilier à sortir de terre au cœur d'EuraDouai, futur quartier d'affaires développé par Douaisis agglo. Le LUM, ainsi nommé pour sa luminosité, deviendra le nouveau siège de Maisons & Cité. Ce dernier en sera locataire à travers un bail en l'état futur d'achèvement de 12 ans. Le projet, évalué à un peu plus de 20 M€, est cofinancé par la Banque des territoires et le Crédit social des fonctionnaires. En devenant locataire, Maisons & Cité (312,8 M€ de chiffre d'affaires) souhaite conserver ses fonds propres pour poursuivre la réhabilitation de son parc. En 2021, il a injecté 327 M€ dans ses 64 300 logements. Dont plus de 228 M€ fléchés vers les travaux de maintenance ou réhabilitation de logements anciens.

Le permis de construire de LUM, déposé fin 2020, a été obtenu l'été suivant. Permettant ainsi les premiers coups de pioche en septembre 2021. Dès juin, l'immeuble pourra accueillir 309 collaborateurs — sur un ensemble de 780 ETP — du premier bailleur régional, éparpillés jusqu'alors sur plusieurs sites entre Lens, Liévin ou Valenciennes. Avec cet ensemble de 7 100 m², imaginé par le cabinet lillois d'architectes De Alzua+, les enjeux pour Maisons & Cité sont multiples. Tout d'abord, centraliser ses fonctions supports sur les cinq niveaux pour gagner en transversalité et en réactivité, détaille Sophie Degardin, directrice des ressources humaines.

PROJET COLLABORATIF

L'entreprise d'habitat social entend également s'adapter davantage aux nouveaux modes de travail, nomades et hybrides, engendrés par la crise sanitaire. Les espaces intérieurs, réduits et flexibles, ont été repensés pendant les différents confinements. Le LUM abritera entre autres un amphi de 200 places, une cafétéria connectée, des espaces de détente, une salle de sport et une terrasse avec terrain de pétanque. Toute une palette de services conçue au sein du projet collaboratif Moov', lancé il y a tout juste un an par Maisons & Cité, qui visait l'implication des salariés dans l'aménagement du futur siège.

Enfin, dernier enjeu pour le bailleur : l'amélioration de son empreinte carbone. Bâti à partir de matériaux biosourcés, le LUM se veut énergétiquement performant. Une ferme photovoltaïque d'un peu plus de 750 m² a été installée sur le toit. Le bâtiment produira ainsi 10% de sa consommation

■ Julie Kiavué



QUID DE L'ANCIEN SIÈGE ?

Situé au 167 de la rue des foulons à Douai, le futur ex-siège de ce qui s'appelait alors Soginorpa, construit dans les années 60, se prépare à un nouvel avenir. Le bailleur social en était le propriétaire. Dans le cadre de son déménagement à la ZAC de la Clochette, Maisons & Cité a acquis le foncier auprès de Douaisis Agglo, en échange de son ancien QG énergivore. Le futur acquéreur de ce dernier n'est pas encore connu. Mais le site devrait accueillir à terme des logements Partenord, selon Christian Poiret, président de l'agglomération et du Département du Nord.



© Samuel Dhote

LOGEMENT SOCIAL : VERS UN MARIAGE SIA ET SIGH

DOUAI ET VALENCIENNES. Les deux bailleurs vont jouer l'effet de masse et les économies d'échelle pour peser davantage dans un univers toujours plus sous contrainte.

Big is beautiful. Face aux défis toujours plus lourds de la rénovation, de la sévèrisation des normes, et des charges, deux gros acteurs du logement social régional s'apprêtent à regrouper leurs forces. Il s'agit de SIA Habitat et de SIGH, deux entités qui appartiennent au réseau Habitat en Région (sous l'égide des Caisses d'Épargne) et qui sont sur des périmètres assez complémentaires. La première, basée à Douai et issue du logement minier, compte un parc de 43 500 logements répartis sur 319 communes. Plus que centenaire, SIA compte 640 salariés pour un chiffre d'affaires de plus de 244 M€. La société est engagée dans un lourd programme d'investissements puisqu'elle doit déployer pas moins de 2,160 milliards d'euros à horizon 2032. Un volume qui correspond peu ou prou à la préservation de 3 000 emplois annuels sur le territoire.

La Société Immobilière du Grand Hainaut, comme son nom l'indique, est basée dans le Valenciennois. Elle emploie de son côté 370 collaborateurs pour un patrimoine de 28 000 logements répartis sur 218 communes, à la fois dans le Nord et le Pas-de-Calais. SIGH a dégagé un chiffre d'affaires de 159 M€ l'an dernier. Elle produit environ 200 logements neufs par an.

L'objectif du rapprochement des deux acteurs ? « Accélérer le développement des deux sociétés sur leur territoire, optimiser leur capacité d'investissement et leur efficacité dans une période où le secteur du logement social est confronté à de nombreux défis », commente Laurent Roubin, président du directeur de la Caisse d'Épargne Hauts de France et président des conseils des deux sociétés. Inflation, hausse des coûts de construction, des investissements renchérissés par les exigences environnementales et énergétiques, concurrence du privé sont autant de difficultés qu'une taille plus importante permettra de mieux maîtriser. L'opération doit aussi générer des synergies et mutualisations nombreuses, et faire émerger un acteur majeur qui pèsera à lui seul 71 000 logements, affichant un programme d'investissement de quelque 3,3 milliards d'euros à l'horizon de dix ans ■ **Olivier Ducuing**

Chaque année, l'ADEME soutient plusieurs centaines de projets en Hauts-de-France en faveur de la Transition écologique. Les aides engagées dans la région représentent en moyenne un montant annuel de l'ordre de 100 M€. L'équipe régionale accompagne tous les acteurs (collectivités, entreprises, particuliers) en leur proposant une ingénierie de financement de projets.



EN BREF



Série bio-inspirée

Depuis sept ans, l'entreprise La Belle Société Production produit le webdocumentaire « Nature = Futur ! ». Dans un format résolument très court (5 minutes voire 1'30 pour les réseaux sociaux), il présente des recherches françaises biomimétiques en illustrant parfois leur application dans le monde de l'entreprise.

Agriculture, architecture, habitat... chaque épisode aborde une thématique bien définie. « On se veut transversaux, multidisciplinaires et surtout pédagogiques », indique le producteur Jean-Philippe Camborde, qui affiche à ce jour près d'une cinquantaine d'épisodes au compteur. Parmi ses fidèles soutiens, le Ceebios, le CNRS, le ministère de la Transition écologique, plusieurs régions dont les Hauts-de-France mais aussi l'ADEME.

Pour en savoir plus :

Chaîne YouTube : Nature = Futur !

Hydrolienne biomimétique

À Saint-Léonard, près de Boulogne-sur-Mer, voilà 12 ans qu'Eel Energy s'inspire du biomimétisme pour innover en matière de production d'énergie décarbonée.

L'entreprise a mis au point une hydrolienne unique au monde sous forme de membrane ondulante qui transforme le mouvement des courants de marées, océaniques et fluviaux en énergie électrique.

Celle qui a reçu le soutien de l'ADEME lors de la publication de sa thèse, a également reçu, pour ses essais, une aide d'1,5 M€ de la Région et de l'Europe via les fonds FEDER et Interreg. Aujourd'hui, elle s'apprête à immerger dans un fleuve français, courant juin, sa toute première machine commerciale. Eel Energy a financé celle-ci avec ses fonds propres. Elle espère convaincre des investisseurs pour la production de trois autres hydroliennes. L'électricité produite sera revendue à EDF, indique la société de 8 salariés.



EN RÉGION, LE BIOMIMÉTISME TISSE SA TOILE DE PLUS BELLE

Sur le papier, le principe même du biomimétisme paraît simple : s'inspirer des stratégies du vivant pour en tirer des solutions innovantes responsables et durables. Des pays comme l'Allemagne, la Suisse ou les Etats-Unis ont pris le sujet à bras le corps.

A l'échelle régionale, PACA et Nouvelle Aquitaine ont pleinement intégré le biomimétisme à leur stratégie de développement économique. En Hauts-de-France, le sujet est désormais sur une trajectoire clairement ascendante. Comme le confirme Iman Bahmani-Piaseczny (iman.bahmani@ademe.fr), coordinatrice du pôle Recherche-Innovation-Investissement d'avenir de l'ADEME Hauts-de-France, « le sujet est pris en main par de plus en plus d'entrepreneurs, d'industriels, d'écoles, d'universités ou encore d'acteurs publics ». Véritable source d'opportunités, le biomimétisme présente un potentiel énorme pour de nombreux domaines, depuis l'énergie, la chimie ou les matériaux et jusqu'à l'urbanisme.

Mais une économie circulaire « bioinspirée » n'est pas forcément intuitive et automatique pour des industriels.

Alors, comment relever le pari et maximiser ses chances de réussite ? « Il ne faut pas hésiter à franchir le pas, à se rapprocher d'experts et de partenaires comme le Ceebios », répond Iman Bahmani-Piaseczny.

Basé à Senlis, le Centre européen en biomimé-

tisme (Ceebios) développe tout un éventail d'outils pour favoriser l'essor du biomimétisme et générer une dynamique. Citons par exemple le dispositif Bloom, soutenu par la Région Hauts-de-France et l'ADEME, qui vise à sensibiliser, animer et former dans le cadre de projets concrets le monde économique, académique et associatif. Avec l'ambition affichée de permettre la création, sur différents territoires de la région, d'authentiques démonstrateurs de résilience face aux enjeux climatiques entre autres.

Le Ceebios développe également une plateforme de données du vivant (BIOMIG) traduite en données d'ingénierie à destination des entreprises qui souhaiteraient inclure le biomimétisme dans l'écoconception de leur produit. « C'est un vrai outil d'accompagnement, soutenu par la Bpi, axé principalement sur la partie matériaux », précise Iman Bahmani-Piaseczny.

De son côté, l'ADEME fait davantage apparaître la notion de biomimétisme dans ses appels à projets. Le dernier en date, baptisé « Énergie Durable : production, gestion et utilisation efficaces », est ouvert aux mondes académique et économique jusqu'au 10 avril prochain. « En intégrant le biomimétisme, notre but est d'inciter un maximum d'acteurs à prendre en compte cette notion dans leur projet », conclut Iman Bahmani-Piaseczny ■



REPRIS PAR SES DIRIGEANTS, MOV'NTEC SUCCÈDE À LENZE

Le symbole était fort : le 8 février dernier, c'est au cœur même de l'usine Mov'Ntec que s'est tenu le FEAL (Forum on European Automotive Industry in Lille), une manifestation qui réfléchit depuis plusieurs années sur l'avenir de la filière automobile. Mov'Ntec, nouveau nom de l'usine Lenze, incarne bien ce pari de l'électro-mobilité dans lequel s'engouffre l'automobile régionale (lire notre enquête par ailleurs). C'est il y a un an, début 2022, que le groupe familial allemand Lenze (3 500 salariés) annonce au directeur du site nordiste – sa seule usine française, au demeurant - Francis Kopp son intention de se désengager pour se recentrer sur ses entités autrichienne et allemande. Un choc pour cette entité de 120 personnes pour 65 M€ de chiffre d'affaires – dont moins de 15% pour l'au-

RUITZ. Sous l'égide de Francis Kopp et Antoine Cumin, l'usine de motoréducteurs et de variateurs repart et vise le marché de l'électro-mobilité.

tomobile, implantée depuis 2004. Appuyé par la filière automobile via l'ARIA, et accompagné par Lenze, le dirigeant s'est associé à Antoine Cumin, directeur commercial pour monter un LBO avec une dette bancaire sur 7 ans, qui s'est concrétisé le 1er août 2022. Avec une ambition affirmée, celle de prendre le virage de l'électro-mobilité.

Une opération qui n'est rendue possible que par le maintien des commandes de Lenze sur cinq ans, permettant à l'usine de réaliser sa transition en douceur : les volumes de Lenze dans l'électronique de puissance, la motorisation et la méca-

nique, seront préservés à 100% pendant trois ans avant de disparaître en sifflet. Cet engagement a permis de reprendre l'intégralité des 120 emplois. Et l'entreprise engrange déjà les premiers fruits de sa diversification : « Nous démarrons un premier projet avec une start up incubée par Rev3, Swoop Energy », se félicite Francis Kopp. L'entreprise roubaisienne crée des sortes de géné-

rateurs électriques sans moteurs, grâce à l'assemblage de batteries usagées. « Elles ont encore 80% de leurs capacités », observe Francis Kopp. Pas de quoi remplacer les productions existantes, mais une première voie pour chercher de nouveaux marchés, notamment dans l'univers des ONG, des pompiers ou autres structures d'urgence qui ont besoin de capacités électriques autonomes sur des lieux de sinistres.

Un tout premier lot de générateurs de 6 000 W, sous forme de valises à roulettes (photo) devait partir pour l'Ukraine courant février.

Au-delà de cette première concrétisation Mov'Ntec – un nom de baptême choisi par les salariés eux-mêmes, qui évoque tout à la fois la mobilité, l'innovation et l'énergie verte – a des ambitions plus larges. « C'est un pari. Nous voulons proposer à moyen terme toute la chaîne cinématique * de l'électro-mobilité, de la trottinette à la moto en passant par les AGV et jusqu'au retrofit. Nous avons les compétences, il faut prendre les marchés », lance le dirigeant ■ **O.D**

*moteurs, groupes électriques, électronique de puissance...



**"NOUS AVONS LES
COMPÉTENCES. IL FAUT
PRENDRE LES MARCHÉS"**
FRANCIS KOPP



BLONDEL CROQUE SOBOTRAM, SPÉCIALISTE DE LA LOGISTIQUE SEVESO

Rien ne semble plus arrêter le groupe Blondel. A marche forcée, l'entreprise saint-quentinoise multiplie les opérations de croissance externe, qui lui ont permis de s'imposer comme le principal acteur indépendant du Nord de la France dans le secteur de la messagerie et du transport. Dernière annonce en date : le rachat du bourguignon Sobotram, propriétaire de Soboroutes, Berthelard, Dupont Bedu (TDB), et spécialisé dans la logistique en milieu Seveso « seuil haut ».

Au total, cette PME familiale réalise, à partir de son siège de Chalon-sur-Saône, 75 M€ de chiffre d'affaires pour un effectif de 450 salariés, répartis entre sa flotte et ses 100 000 m² d'entrepôts spécialisés.

L'opération est une belle aubaine pour le Picard, qui franchit le seuil des 3 000 salariés et atteint les 325 M€ de chiffre d'affaires, « avec deux ans d'avance sur notre plan de développement », se félicite Grégoire Blondel, président du groupe familial. « Notre croissance doit se construire de manière intelligente et sécurisée. C'est pourquoi nous diversifions nos activités », complète-t-il.

Depuis sa création en 1956, Blondel est plutôt spécialisé dans les secteurs de l'industrie - aéronautique, défense, cosmétique, défense, agroalimentaire - et de la grande distribution.

Pour financer le rachat de Sobotram, Blondel a fait appel à ses actionnaires historiques, Crédit Mutuel Equity, Picardie Investissement Gestion, Capitem Partenaires et Bpifrance qui, associés au management, ont permis de boucler une augmentation de capital de 20 M€. « L'objectif est de conserver des marges de manœuvre pour accélérer notre croissance, tout en restant fidèles à notre esprit de PME familiale », indique le dirigeant.

DES PROJETS À L'INTERNATIONAL

Ce nouveau tour de table permet au transporteur de disposer d'un capital de 100 M€ environ. De quoi lui permettre de financer ses projets à l'international. Après le Canada, où il a récemment créé une filiale, notamment pour y accompagner Airbus, Blondel prévoit de se lancer, dès 2023, au Portugal, mais aussi

SAINT-QUENTIN. Avec cette grosse croissance externe, le groupe régional de logistique et de messagerie franchit le cap des 300 M€ de CA et des 3 000 salariés.

"ACCÉLÉRER NOTRE CROISSANCE TOUT EN RESTANT FIDÈLES À NOTRE ESPRIT DE PME FAMILIALE"

GRÉGOIRE BLONDEL

en Espagne. « Nous allons aussi conforter nos positions en France en construisant des surfaces logistiques complémentaires à Lens », annonce Grégoire Blondel. Son groupe totalise désormais une quarantaine de sites, en France, au Canada, au Maroc et en Tunisie. Sa flotte, en pleine mutation grâce à l'acquisition de véhicules à hydrogène ou électriques, compte désormais 1 800 moteurs environ ■

Guillaume Roussange



TRANSOFICO FAIT MONTER RE-SOURCES À BORD DE SES CAMIONS

Le fonds d'investissement régional Re-Sources prend 39,5% du capital de Transofico. Cette entreprise de Compiègne, qui n'existait pas encore en 2018, fait déjà figure de spécialiste incontournable du camion-toupie dans la région, avec pas moins de 200 cartes grises et autant de chauffeurs. Transofico est née au 1er janvier 2019 du rachat par Christophe Anceau d'un premier fonds de commerce de 100 camions de pompage et de transport de béton avec chauffeurs. Une acquisition complétée peu après par une nouvelle opportunité: une co-entreprise entre GT Location et Carrières du Boulonnais, dédiée à cette activité avec 65 camions et chauffeurs, devait être fermée. Christophe Anceau, qui l'avait connue de l'intérieur pour avoir travaillé pendant 15 ans chez GT Location, loueur de véhicules industriels, a pu la re-



COMPIÈGNE. L'entreprise de location de camions-toupie avec chauffeur affiche des ambitions de croissance externe. Pour accélérer, elle vient d'ouvrir son capital au fonds Re-Sources.

prendre avec l'appui des deux actionnaires.

HAUSSE DES PRIX DE 24%

Cette première phase de construction de Transofico a représenté un gros défi, raconte le dirigeant, car les affaires du premier fonds de commerce étaient jusque là très brouillonnes et ont nécessité un travail en profondeur de remise en ordre. « *Ily avait tout à refaire, le management, mais aussi l'équipe de management, la politique d'achat, l'organisation des garages, la politique de rémunération, l'informatique, les assurances, tout* », se remémore Christophe Anceau, qui aura dû aussi faire face à crise sanitaire et la flambée du gazole.

Un mouvement particulièrement impactant pour une en-

treprise dont les camions consomment autant de gazole que les tanks, entre 50 et 80 litres aux 100 km selon les lieux de circulation. Outre une rigueur managériale nouvelle, la société a aussi choisi un positionnement de haute qualité de service, un argument majeur pour conserver les clients.

Le dirigeant entend encore accélérer, dans un secteur encore très atomisé et appelé selon lui à un mouvement de consolidations. Avec un intérêt complémentaire: la croissance externe permet de se doter d'un parc de camions et de compétences plus facilement qu'en développement interne, d'autant plus que les prix de vente des camions neufs se sont littéralement envolés de 24% en un an ! Mais le niveau d'endettement de Christophe Anceau supposait une ouverture du capital, qui a donc été menée auprès du fonds de capital-développement Re-Sources. Une alliance efficace: l'entreprise affiche actuellement trois premières cibles.

Aujourd'hui dotée de 200 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 17,5 M€ (exercice clos au 31 juillet), Transofico envisage de se diversifier dans le secteur adjacents des camions bennes et des camions grues ■ **O.D**



MENUISERIE : NCI PREND LA MAJORITÉ DE PROFORM

DOUVRIIN. Grosse étape pour la menuiserie industrielle fondée en 2006 qui accueille un nouveau manager, Etienne Gruyez, accompagné par plusieurs fonds d'investissement.

Opération reclassement du capital et gouvernance nouvelle pour Proform : la menuiserie industrielle, spécialiste de portes et fenêtres haut de gamme, passe dans le giron du fonds NCI, qui prend la majorité à travers son fonds RD5, au côté du FE2T (IRD Invest) et de la Caisse d'Épargne Hauts de France (CE HDF Capital). L'opération se réalise avec le fondateur Vincent Dejonghe, Etienne Gruyez, un manager à la longue expérience industrielle (Arc et Stoelzle, notamment), qui rentre comme directeur général, et cinq cadres qui montent au tour de table. Le montage porte sur un volume très substantiel de « 15 à 20 M€ », selon un des nouveaux actionnaires.

Outre la préparation d'une transmission en douceur - Vincent Dejonghe approche de la soixantaine, cette évolution pose aussi les bases d'une poursuite de la croissance. Proform est montée en puissance en 17 ans pour atteindre aujourd'hui les 210 salariés et un chiffre d'affaires de 40 M€. Son positionnement dans l'univers de la rénovation et de la sobriété thermique, la place favorablement pour poursuivre sa trajectoire. « L'entreprise est sur un produit haut de gamme, qui contribue à la sobriété énergétique des bâtiments, sur un marché où il y a de bonnes perspectives avec les obligations qui s'imposent aux particuliers qui veulent louer », expose Fabrice Guillaud-Bataille, directeur régio-



nal de NCI, qui estime que la société peut chercher une vingtaine de millions d'euros complémentaires à horizon 5 ans. « Proform est sur une verticale porteuse et sur un positionnement premium », se félicite de son côté Laurent Hau, vice-président d'IRD Invest. Les investisseurs mettent en avant trois objectifs principaux : maintenir le centre de décision en région, poursuivre sa trajectoire de croissance et développer l'emploi régional. Dans le viseur notamment, la densification du maillage territorial, au-delà de ses deux points d'ancrage fort, le quart nord-ouest et la région d'Agen ■

Olivier Ducuing

MECCANO RACCROCHE SES BOULONS A CALAIS

C'est par un simple communiqué que le groupe canadien Spin Master, géant mondial du jouet (2 milliards de dollars canadiens de ventes), a annoncé « n'avoir plus d'autre choix » que de mettre la clé sous la porte de son usine Meccano de Calais. Le groupe avait racheté la célèbre marque et son usine en 2013. Il indique avoir investi lourdement depuis lors, soit 7 M€, dans cette usine « qui n'est jamais parvenue à atteindre un équilibre financier ».

Le communiqué évoque des conditions de marché difficiles, un manque de compétitivité de son site, tandis que la hausse des prix de l'énergie et des matières premières a aggravé la situation. L'usine compte 51 salariés dont le sort semble scellé. La procédure officielle d'information consultation et la négociation du plan de sauvegarde de l'emploi devaient débuter le 2 mars. Les premiers licenciements sont attendus dès juillet. La

CALAIS Après 65 ans d'existence, l'usine Meccano devrait mettre la clé sous la porte en 2024, une décision de son actionnaire canadien Spin Master. A moins d'une reprise inespérée.

production – outre les jeux de construction, l'usine produit aussi le « Kinetic Sand », une sorte de sable à modeler - devrait se poursuivre jusqu'en octobre avant le démantèlement final du site.

Le clap de fin pour la célèbre usine de l'avenue Saint-Exupéry devrait avoir lieu au premier trimestre 2024. A moins d'une reprise plutôt improbable à ce stade. Le choc est très fort sur place. « Le personnel ne s'y attendait vraiment pas, il a été abasourdi. Certains pleuraient. Ils pensaient qu'il y aurait peut-être du chômage partiel, mais ils ne s'attendaient pas du tout à une fermeture



d'usine », raconte le délégué CGT Jean-François Sandras. La maire de Calais Natacha Bouchart, qui se dit « scandalisée », s'interroge sur les vraies intentions du groupe, qui pourraient être « de détourner la licence de France pour aller l'exploiter dans un autre pays. On ne peut pas laisser faire ce genre de choses », a-t-elle déclaré sur RMC. Spin Master indique de son côté vouloir repenser « en vue de la redynamiser » la marque Meccano, commercialisée depuis 1907 ■ **François Prillieux**



Ci-dessus, l'usine TriNature à Blaringhem, près de Saint-Omer. Le bâtiment accueille depuis fin 2021 la transformation et la surgélation de légumes bio. Il s'inscrit dans une dynamique de requalification de la friche industrielle d'Arc International.

ACONSTRUCT AFFICHE UNE SANTÉ DE FER

NEUVILLE-EN-FERRAIN. Le contractant et maître d'œuvre a d'ores et déjà inscrit au carnet de commandes des projets structurants. De quoi tablez sur un développement à deux chiffres et une dizaine de recrutements rien qu'en 2023.

Quel est le point commun entre le spécialiste du légume surgelé TriNature à Blaringhem, le fabricant de non-tissés techniques pour l'industrie Duflot à Caudry et celui de produits céréaliers Dailycer-Mulder à Faverolles (Somme) ? Leur usine a été conçue sur mesure et dans le moindre détail par la société Aconstruct. Une experte dans la construction, la transformation et l'extension de bâtiments industriels et logistiques, entre autres. Née au sein d'un groupe belge il y a 15 ans, Aconstruct a été rachetée par Brecht Vermander en 2013 pour être implantée en région. Depuis, l'entreprise connaît « un développement sportif ». Pour preuve, elle occupe la 45e place du classement des champions de la croissance 2023 du journal Les Échos. Dévoilé fin février, le palmarès met en lumière 500 entreprises basées en France qui affichent un chiffre d'affaires en hausse significative entre 2018 et 2021. Sur cette période, celui d'Aconstruct est passé de 13 M€ à 66,9 M€ ! La trajectoire de l'entreprise semble irrépressible. « Après les 70 M€ réalisés en l'an

dernier, nous tablons sur 87 M€ de chiffre d'affaires fin 2023 », indique Brecht Vermander, à la tête d'une cinquantaine de consultants. Cette année, il devrait embaucher 10 à 15 personnes supplémentaires.

UNE PISTE EN ESPAGNE

Avec l'objectif affiché d'absorber aisément le flux d'activités prévu au carnet de commandes et mener à bien les divers chantiers programmés courant 2024, Aconstruct accompagne ses clients dans la réalisation de leur projet sur le territoire national mais aussi en Belgique et aux Pays-Bas. Des discussions en cours pourraient aboutir à moyen terme à une première implantation en Espagne à travers un client déjà en portefeuille, confie le dirigeant. Malgré un contexte économique malmené notamment par la hausse des matières premières, des taux immobiliers et du coût de l'énergie, Aconstruct a le vent en poupe. « On est un gros parmi les petits et un petit parmi les gros, poursuit Brecht Vermander. Nous n'avons pas d'actionnaires qui nous mettent la

pression et disposons d'une grande agilité ». Mais pour le patron, ce qui fait toute la spécificité et la différence de son entreprise par rapport à ses concurrents, c'est cette capacité à pouvoir assister ses clients de l'idée à la mise en exploitation de leur projet. Tout en intégrant la partie réglementation et permis de conformité. Une fierté pour Brecht Vermander. « Je suis convaincu qu'on a pu permettre à certains projets de voir le jour, contrairement à d'autres acteurs, grâce à notre approche et à notre savoir-faire ! » ■ J.K.

"APRÈS LES 70 M€ RÉALISÉS EN L'AN DERNIER, NOUS TABLONS SUR 87 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES FIN 2023"

BRECHT VERMANDER



EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE, DUCATILLON ESPÈRE UN PLAN DE RELANCE

VILLENEUVE D'ASCO. Victime de la crise du pouvoir d'achat fin 2022, le spécialiste des produits de chasse, d'élevage et de loisirs extérieurs mise sur l'outdoor pour rebondir.

Novembre 2022 : Ducatillon s'implante dans de nouveaux locaux deux fois plus grands que les précédents à Cysoing et affiche de grosses ambitions : doubler à horizon 10 ans, et devenir le leader européen de son secteur.

Décembre : l'entreprise décroche une « pépite de l'export » lors des Trophées Leadexport... Mais le 30 janvier, c'est la douche froide : le tribunal de commerce de Lille Métropole prononce le redressement judiciaire du spécialiste des produits de chasse, d'élevage et de loisirs extérieurs. Explication : l'entreprise de vente à distance a subi un violent effet ciseaux fin 2022 avec une envolée des charges, tandis que la crise du pouvoir d'achat ralentissait fortement les ventes à une période stratégique, Ducatillon ayant une forte saisonnalité. Elle réalise environ 30% de son chiffre d'affaires sur le dernier trimestre. Le chiffre d'affaires,

monté à 28,1 M€ en 2021, s'est ainsi effaîssé à un peu plus de 21 M€ sur le dernier exercice. Plombée par son volume de stocks et lâchée par ses banques, Ducatillon s'est retrouvée en cessation de paiement.

Pour autant, l'entreprise se veut confiante. Car sa trajectoire avait jusqu'alors été ir-

réprochable, avec un virage réussi vers le e-commerce dès 2004 puis bien plus fortement depuis 2016. Elle a dans le même temps développé des positions offensives à l'export, notamment en Belgique, en Italie ou en Espagne.

La direction travaille aujourd'hui sur l'élaboration d'un plan de relance, fondé sur une accélération dans le loisir extérieur (« outdoor »), qui représente un marché de 6 milliards d'euros en France et en Europe avec des taux de croissance à deux chiffres. « *Nous devons accélérer notre évolution avec l'aide de nos 70 collaborateurs. Nous étudierons toutes les solutions. Cela peut aussi passer par un rapprochement. Nous restons confiants sur le fait que nous allons traiter rapidement ces difficultés conjoncturelles pour mieux rebondir,* » explique Emmanuel Bourgeois, le directeur général **O.D.**



ALZPROTECT : L'ESPOIR CONTRE ALZHEIMER GRANDIT ENCORE

La biotech lilloise Alzprotect franchit une nouvelle étape dans le développement de sa molécule AZP2006, baptisée Ezepegind, contre les maladies neurodégénératives. Les premiers résultats de la phase clinique 2A se sont révélés concluants sur la tolérabilité, la sécurité d'emploi, mais aussi « *des signes prometteurs d'efficacité clinique* » contre la maladie PSP (paralysie supranucléaire progressive), cousine de la maladie d'Alzheimer. A ce jour, il n'existe aucun traitement contre la PSP, qui se traduit par des lésions du tronc cérébral affectant la vue, la mobilité, l'équilibre, la déglutition et la parole, les malades présentant une espérance de vie limitée entre 5 et 7 ans.

Les patients traités avec la molécule ont vu un ralentissement de la maladie, voire une stabilisation des signes cliniques, tandis que les patients recevant le placebo ont vu leur état se dégrader. « *On a atteint l'objectif primaire* », se ré-

LILLE. Les résultats encourageants de la phase clinique 2A de sa molécule Ezepegind poussent la biotech à la prolonger de six mois. Avec une levée rapide de 25 à 30 M€ en vue.



jout Philippe Verwaerde, président de la société, qui nuance toutefois. « *On ne crie pas victoire car nous étions sur douze patients par bras, ce qui n'est pas suffisant en termes statistiques* ». Mais les résultats encourageants ont conduit les cliniciens à demander l'extension de la phase clinique pour six mois, qu'ont autorisée l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments (ANSM) et le Comité de Protection des Personnes (CMP).

L'entreprise vise désormais une étude de preuve d'efficacité en direct en Europe et probablement avec un partenaire américain aux Etats-Unis. Ces développements conduisent Alzprotect à préparer une levée de fonds de 25 à 30 M€ avant la fin de l'année, mais aussi à renforcer son équipe avec l'arrivée du Dr Olivier Defert comme directeur des opérations. La biotech, qui compte 8 brevets internationaux, avait déjà ouvert son capital en 2017 à Xerys, qui a injecté plus de 16 M€ dans l'entreprise.

Au-delà de la PSP, l'Ezepegind ouvre des perspectives pour d'autres maladies neurodégénératives, comme la maladie d'Alzheimer mais aussi la maladie de Parkinson, ou encore la sclérose latérale amyotrophique **Olivier Ducuing**

BESOIN D'UN NOUVEAU VÉHICULE PRO ?



SIMPLIFIEZ VOTRE MOBILITÉ AVEC LA LLD.

LOCATION LONGUE DURÉE :
VÉHICULES, FINANCEMENT, SERVICES
ET CONSEILS INTÉGRÉS.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

Agilauto
L'AUTO EN MODE AGILE



NORD DE FRANCE
ENTREPRISES

Agilauto est une marque de CA Consumer Finance. L'offre de Location Longue Durée (LLD) Agilauto est commercialisée par CA Mobilité et distribuée par CA Consumer Finance et CA Leasing & Factoring. Offre de Location Longue Durée réservée aux professionnels sous réserve d'acceptation par CA Mobilité SAS au capital de 10 000 000 €, 1 Rue Victor Segur - CS 70001 - 91068 MASSY Cedex. 832 479 133 RCS Corp. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N°21007794 (www.orias.fr). Embreux et Pneumatiques : leur RCS Nanterre 379 483 690 et leur Assurance RCS Nanterre 327 063 338. Assistance Dépannage et le Véhicule de Remplacement : EUROP ASSISTANCE, RCS Nanterre 451 366 405. L'assurance Perle Financière (et l'assurance IARD) : PACIFICA SA, RCS Paris 352 328 885. Nous vous invitons en tant qu'expert en tant qu'expert Agilauto. Nous n'avons pas le pouvoir de conclure une opération de crédit pour Crédit Agricole Consumer Finance. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual Nord de France, Société coopérative à capital varié, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est : 20 Avenue Foch - BP 369, 59020 Lille Cedex, 440 676 559 RCS LILLE METROPOLE. Sociétés de courtage d'assurance immatriculées au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le n° 07 029 906 (www.orias.fr). © Crédit photos | IDark. Février 2022 - NO | 2306CT08



© Laurent Scavone

Et s'il était possible de diagnostiquer une insuffisance respiratoire de façon plus précoce ? Biothelis a découvert un biomarqueur, baptisé EndoMark H1A, permettant de détecter les insuffisances respiratoires en amont et donc de les traiter plus vite. Concrètement, cela signifie que de nombreuses vies pourraient être sauvées grâce à la jeune biotech lilloise.

Chaque année en France, près de 500 000 patients sont victimes d'une maladie nosocomiale susceptible d'entraîner une défaillance respiratoire aiguë. Or, les symptômes de cette pathologie se manifestent le plus souvent alors qu'elle est déjà installée. Avec l'EndoMark H1A, il devient possible, dans un contexte d'infection, de prédire la défaillance respiratoire un à deux jours avant son apparition. voire trois jours pour une pneumonie dans un contexte post-chirurgical. Ainsi, les cliniciens disposent d'une fenêtre d'intervention thérapeutique d'un à trois jours pour éviter les complications respiratoires ou en limiter les conséquences.

Par ailleurs, plusieurs études ont montré que le biomarqueur avait des effets positifs sur les patients victimes de défaillances respiratoires en raison du covid-19. Ce qui élargit sensiblement les perspectives de l'EndoMark H1A.

« Ce biomarqueur est unique au monde », assure Philippe Lassalle, le fondateur de Biothelis en 2019. Reste à prouver son efficacité dans le cadre

BIOHELIS DÉTECTE PLUS TÔT LES INSUFFISANCES RESPIRATOIRES

La biotech lilloise procède à une levée de fonds pour financer les essais cliniques d'une nouvelle molécule.

d'essais cliniques. « La Haute autorité de la santé nous demande de vérifier l'impact de la molécule et les bénéfices sur le malade. On sélectionne des populations à problèmes qui pourraient bénéficier d'un traitement. On espère ainsi une réduction de 30 à 50% des complications respiratoires », détaille cet ancien pneumologue et chercheur à l'Inserm.

LEVÉE DE FONDS EN COURS

Pour financer les études interventionnelles, Biothelis procède actuellement à une levée de fonds. « Si les tests fonctionnent, Biothelis changera de dimension car, potentiellement, des millions de personnes sont concernées par le biomarqueur », explique Arnaud Dubois, un consultant spécialiste des technologies innovantes, et ancien patron de Dhimyotis (signature électro-

nique), qui accompagne Biothelis dans sa stratégie. Le capital de la société basée à Hellemmes, dans la métropole lilloise, est détenu par des personnes privées au côté de Philippe Lassalle, majoritaire.

Une nouvelle levée est prévue l'année prochaine. Elle servira à financer un projet de biomédicament. Si l'EndoMark H1A permet d'établir un diagnostic des défaillances pulmonaires, le biomédicament les soignera. « On couvrira alors toute la chaîne », précise Arnaud Dubois.

Ces opérations financières ont aussi pour objectif à moyen terme la signature d'un contrat avec un grand groupe pharmaceutique. « Biothelis est une pépite. Les grands groupes ne sont pas capables de faire ce que nous faisons, car ils n'ont pas la même agilité. Une fois les études terminées, nous pourrions envisager de signer un accord de licence avec l'un des grands acteurs ayant la capacité de développer le produit au niveau mondial. Sur le papier, on est sur quelque chose d'énorme. » ■ Yann Sutj

INFORMA'TRUCK, LE "CARGLASS" DE L'INFORMATIQUE

Cyril Noury est un enfant de la ruralité. Depuis sa jeunesse passée à Angy, un bourg de 1 200 habitants près de Beauvais, ce fils et petit-fils d'entrepreneurs est resté attaché aux villages de l'Oise qui l'ont vu grandir et devenir un spécialiste de l'électronique. Marqué par cette expérience, il a conçu une offre originale de réparation informatique en zones rurales, particulièrement touchées par l'exclusion numérique.

En août 2021, son idée s'est concrétisée par la création, à Breuil-le-Sec, d'Informa'truck, un camion-atelier où chacun peut apporter son ordinateur, tablette, ou portable, en panne. « *Je voulais que ce projet réponde aux enjeux de l'économie sociale et solidaire, et soit donc respectueux de l'environnement et des hommes. D'où l'idée d'un camion autonome en énergie, mais aussi adapté à des salariés en situation de handicap* », souligne le dirigeant. Moyennant 160 K€ d'investissement, un prototype a été mis au point avec le concours de l'Agefiph et d'un ergothérapeute. Cinq autres seront livrés avant l'été, et cinq de plus à la rentrée prochaine. Soit une flotte de 11 véhi-

CYRIL NOURY développe un service itinérant de réparation informatique en zone rurale, né dans l'Oise.

cules, à 80 K€ pièce, d'ici la fin de l'année. Déjà un premier partenariat a été signé avec Intermarché dans les magasins des villes de l'Oise de moins de 15 000 habitants, à raison d'une présence d'un camion sur le parking une demi-journée par semaine. Un autre partenariat a été noué avec Humanis.

Pour financer son développement, Informa'truck devrait boucler, dans les prochains mois, un premier tour de financement d'environ 2 M€ auprès de fonds régionaux, mais aussi d'un opérateur de télécom, d'un constructeur de camions, ou d'un fabricant de matériel électronique.

« *Notre ambition est de devenir le Carglass de l'informatique* », résume Cyril Noury. En 2022, année test, Informa'truck a réalisé 48 K€ de chiffre d'affaires. Un bilan, conforme à « *l'hypothèse haute* » de son business plan, et très encourageant pour l'avenir: 600 K€ prévus l'an prochain, puis



"LA PÉNURIE DE COMPOSANTS Pousse LES CONSOMMATEURS À LA RÉPARATION, À LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE"
CYRIL NOURY

5 M€ attendus en 2024 lorsque la flotte atteindra une trentaine de camions. Grâce au soutien d'Initiatives Oise Sud, de Hauts-de-France Innovation Développement (Hdfid), l'entreprise, aujourd'hui incubée par Euratechnologies, espère en effet prendre une dimension nationale, voire internationale. Pour cela, elle entend aménager plus de 200 camions d'ici 2030. Pour l'heure, la TPE compte, outre les deux associés de Cyril Noury, un salarié et un alternant. « *Le recrutement des cinq prochains techniciens s'achève* », relève le chef d'entreprise. Selon lui, la conjoncture actuelle est très favorable. « *La pénurie de composants pousse les consommateurs à la réparation, à la sobriété numérique, même si beaucoup de fabricants ne jouent pas le jeu. Certaines conceptions tiennent de l'hérésie!* », déplore-t-il, triste de constater que l'obsolescence programmée des matériels reste encore d'actualité ■ G.R.



WEENAV VEUT DEVENIR LE TESLA DE LA MER

ANTHONY TARTARE, KEVIN CAPENDU ET ANTOINE BOUCHEZ électrifient les bateaux à moteur thermique. Soutenus par quantité de parrains, ils mettent déjà le cap vers les 2 M€ de ventes.

A l'instar de Transition One ou Retrofuture pour les voitures, Weenav entend elle aussi s'imposer sur le marché du « retrofit ». Comprenez la conversion d'un véhicule thermique en électrique ou hybride. Cependant, la jeune pousse de Bondues s'intéresse plus particulièrement aux bateaux. « Les navettes, les bateaux taxi, ceux de petites croisières ou encore les yachts. Notre cœur de cible est le B to B mais on répond aussi aux particuliers », détaille Anthony Tartare. Le jeune homme de 24 ans a co-fondé Weenav en avril 2022 avec ses amis d'enfance, ingénieurs tout comme lui, Kevin Capendu et Antoine Bouchez.

Depuis leurs débuts, les Nordistes suscitent un véritable engouement : après un accompagnement de la BGE, ils décrochent 100 K€ du CIC pour l'achat entre autres d'un bateau qu'ils utiliseront comme prototype. Dans la foulée,

ils obtiennent 30 K€ de la bourse French Tech, 70 K€ de Hodéfi, 85 K€ de subvention de la Région Hauts-de-France pour la création de 17 emplois sur trois ans et 50 K€ du CIC à nouveau. Après son incubation à Cré'Innov (Uni-

La conversion d'un bateau coûte 2 à 3 fois moins cher que l'achat d'un bateau électrique neuf.



versité de Lille), Weenav rejoint simultanément Euratech (qui lui a permis d'être au CES 2023 de Las Vegas), l'accélérateur Rev3 de la MEL, le Réseau Entreprendre Nord et l'incubateur de l'Agence spatiale européenne. Avec cette dernière, la start up développe une appli embarquant le système « Safe Return to Base ». Qui permet, grâce à divers indicateurs, de rentrer au port sans craindre la panne en pleine mer. Weenav peut également compter sur le soutien d'EDF, des VNF, de Polytech, de la Fédération des industries nautiques ou encore de la Région PACA. « On vise l'ouverture d'une antenne prochainement à Antibes pour développer la clientèle », indique Anthony Tartare. Sa société a déjà une dizaine de clients français dans le viseur. Avec ses fondateurs et ses deux salariés, la jeune pousse espère les 2 M€ de chiffre d'affaires fin 2023 ■ **J.K.**



éco 121

LE MAGAZINE DES DÉCISIONS DES HAUTS-DE-FRANCE

**LES CRISES EN SÉRIE
COMMENT FAIRE FACE ?**

Touchez les

40 000 LECTEURS MENSUELS*

de l'actualité économique et régionale
des acteurs des Hauts-de-France

Réservez votre publicité

0 970 808 612

contact@rosseladvertising.fr

*source : Editeur Eco 121 - 2020

L'ANCIEN PILOTE RÉINVENTE LA MÉHARI

FRÉDÉRIC MARCONNET. Dans l'Aisne, le modèle de voiture, inspiré de la Méhari, entièrement fabriqué à la main par la société La Forest Automobile rencontre un beau succès sur le marché des automobiles de loisir.

A Pinon, entre Soissons et Laon (Aisne), Frédéric Marconnet, un pilote de rallye, s'était spécialisé dans la reproduction des mythiques GT 40 et AC Cobra.

Il y a trois ans, le mécanicien a pris un virage à 180° en rachetant les plans de l'éphémère Fargo, lancée au début des années 2000 par le constructeur, aujourd'hui disparu, De Frémond. Basé dans l'Indre, celui-ci comptait, avec ce modèle fonctionnel, combler le vide laissé sur le marché des automobiles de

loisir par l'arrêt de la Méhari, en 1987. Las ! La voiture à la coque de polyester, trop chère, ne rencontra pas son public. Une soixantaine d'exemplaires seulement furent écoulés en trois ans. Frédéric Marconnet a repris les plans, repensé le concept, créant finalement son propre modèle baptisé « *la Forest* ». Son credo : proposer à un prix unique (18,5 K€), une voiture alliant, comme ses aïeules, simplicité et robustesse. La Forest c'est, en effet, un design ultra simple, quasi rectangulaire ; une motorisation solide grâce à des moteurs de Peugeot 106 ou 206, capables de rouler « 500.000 kilomètres », selon Frédéric Marconnet. Pas d'électronique

non plus, excepté pour les régulateurs d'injection. Seules autres concessions à la modernité : un autoradio, une prise USB et un boîtier flex fuel, permettant de rouler à l'éthanol. Un dépouillement technique qui permet à l'équipe de 18 personnes de monter l'automobile, à la main, en quelques jours seulement.

150 SALARIÉS D'ICI DEUX ANS

Pour l'heure, une quinzaine d'unités ont été livrées, dont trois à Tahiti et une au Mexique. 75 autres sont commandées. Dans cette perspective, l'entreprise a dû pousser les murs de son premier atelier, situé sur la friche SPD. 6 000 m² ont été acquis pour augmenter les cadences, mais aussi créer un centre de formation et d'insertion. Au total, l'investissement réalisé sur le site atteint 1, 2 M€. « *Mon projet a aussi une vocation sociale, l'objectif étant de redonner du travail à des salariés de plus de 50 ans. On a déjà sorti deux personnes du RSA* », se félicite Frédéric Marconnet. Sur ce secteur original, l'entreprise va encore accélérer.

Selon son dirigeant, elle devrait conclure plusieurs contrats avec l'armée, intéressée pour équiper des bases, aériennes notamment, avec ces voitures passe-partout et économiques. « *Cette commande avoisine 150 unités. Nous étudions aussi un nouveau véhicule 6 roues pour les forces spéciales* », annonce le dirigeant. Un nouveau modèle de La Forest, baptisée Baroudeur, pouvant rouler dans le sable est aussi prévu pour le mois de mars. Grâce à ces différents projets, le constructeur pourrait compter 150 salariés d'ici deux ans et réaliser plus de 3 M€ de chiffre d'affaires ■ **G.R.**



“NOUS ÉTUDEONS UN NOUVEAU VÉHICULE À 6 ROUES POUR LES SERVICES SPÉCIAUX”
FRÉDÉRIC MARCONNET





A Tourcoing, l'enseigne familiale joue crânement sa carte face aux mastodontes du secteur. Sa recette : circuit court, agilité maximale et ... quasiment pas de vente en ligne. Un modèle qui prouve son efficacité depuis trente ans.

« **O**n se bagarre... On ne se laisse pas faire ! » D'entrée de jeu, Paul Lambrecht donne le ton. Ce dirigeant de 60 ans ne semble pas frémir face à l'adversité. A la tête de Kreabel, enseigne tourquennoise de meubles qu'il a fondée en 1989, il assure n'avoir aucune concurrence en France. « Nos principaux rivaux sont belges », estime celui qui a effectué l'entièreté de sa carrière dans l'univers du meuble depuis l'âge de 16 ans. Chiffre à l'appui : « Lorsque Crack (basée à Mouscron, ndlr) a dû fermer pendant la crise sanitaire, notre fréquentation a bondi de 40% ! »

Au côté de géants tels Conforama, BUT ou IKEA, comment Kreabel résiste-t-elle ? L'entreprise indépendante et familiale commande auprès de fournisseurs mondiaux une kyrielle de références en très gros volumes - de l'ampoule à l'aménagement complet d'une cuisine. Cette stratégie, historique, lui permet ainsi d'acheter, et de vendre, à prix plus avantageux.

AGILITÉ ET CIRCUIT COURT

La direction met également un point d'honneur à renouveler régulièrement ses collections. « La nouveauté est dans notre ADN. Notre indépendance nous permet d'être très flexibles, de réa-

MEUBLE : KREABEL JOUE LE MODÈLE BELGE EN TERRE FRANÇAISE

gir très vite aux tendances et d'avoir parfois un an d'avance », détaille Charlotte, fille du dirigeant.

Ce dernier renchérit : « Les grands groupes passent par des centrales d'achat pour équiper tous leurs magasins. Nous, on n'en a qu'un. C'est tout de suite plus rapide ! Et on travaille en circuit court, du camion de nos fournisseurs au client. Là aussi, ça se ressent sur le prix final ».

Le web ? C'est tout sauf un levier de croissance pour Paul Lambrecht. Notamment du fait des frais de transport qui seraient trop élevés. « Beaucoup d'enseignes se mettent à la vente en ligne. Mais très peu gagnent de l'argent. Il y a 10 ans, on nous disait qu'on mourrait sans le web. Force est de constater qu'on est encore là ! ».

UN CONCEPT UNIQUE

Enfin, fort de ses 10 000 m2 d'exposition (et 20 000 m2 de stock !), Kreabel estime ne pas avoir d'équivalent parmi

les enseignes indépendantes. Il y a bien eu quelques tentatives. Mais peu sont parvenues à transformer l'essai. « A notre arrivée, ce concept n'existait pas en France. Ce modèle 100% belge n'a pas pu être copié ici, essentiellement pour des raisons de protectionnisme et de taxes foncières trop importantes », considère l'entrepreneur qui pointe une taxe foncière française supérieure d'environ 30% à celle en Belgique.

« C'est un vrai frein, regrette Paul Lambrecht. Avec une imposition plus favorable, nous aurions investi beaucoup plus dans notre développement ». Cette année, Kreabel - qui doit supporter chaque mois 11 K€ de charges énergétiques supplémentaires - s'attend à stabiliser ses ventes à près de 12 M€ HT avec sa cinquantaine de salariés. Soit l'équivalent des ventes réalisées en 2022, en baisse de 12 à 15% par rapport à l'année précédente, un mouvement général pour le secteur ■

Julie Kiavué



IMT NORD EUROPE FAIT LE PARI D'UN AVENIR ÉCO-RESPONSABLE

L'école douaisienne adopte un nouveau plan stratégique à 5 ans. L'ambition : former des ingénieurs ancrés dans la réalité des futurs enjeux écologiques, numériques et industriels.

Le premier plan stratégique devait aider l'école à s'imposer comme acteur principal de la formation des sciences de l'ingénieur. « Nous avons été au rendez-vous des exigences de performances signées il y a cinq ans avec le Ministère de l'économie », estime Alain Schmitt, directeur de l'IMT Nord Europe. Une feuille de route qui était, selon lui, « axée sur le quantitatif. » Elle visait notamment le développement des ressources propres de l'établissement (passées de 27 à 40% aujourd'hui) ou encore la hausse de 20% du nombre d'étudiants.

Le nouveau plan à cinq ans de l'IMT Nord Europe se veut davantage qualitatif. L'établissement entend se donner toutes les clés pour « façonner des talents capables d'agir pour un avenir éco-responsable ». Son directeur le re-

connait : « les défis que devront relever les ingénieurs bâtisseurs de demain sont exigeants ».

OPTIMISER LA VISIBILITÉ

Le projet stratégique s'articule autour de cinq principales orientations. Les deux premières doivent servir d'assise au positionnement de l'école en tant qu'acteur de l'apprentissage des sciences de l'ingénieur. En musclant entre autres son offre d'enseignements anglophones et en formant son personnel à l'anglais et l'interculturel, détaille Emmanuel Dequeker, directeur des relations internationales et des partenariats académiques. Cela passera aussi par l'amélioration de la notoriété et de l'image de l'IMT Nord Europe en tant « qu'école éco-responsable, attractive et performante », poursuit la directrice de la transformation et du développement Isabelle Morvan. « Nous lancerons une campagne de commu-

nication en insistant sur nos valeurs, nous placerons davantage nos élèves au cœur de nos préoccupations avec une expérience étudiante favorisant l'engagement citoyen et nous poursuivrons le vaste chantier mené sur nos bâtiments qui doit nous permettre d'atteindre notre objectif. A savoir la réduction de 33% de notre consommation énergétique et de notre empreinte carbone entre 2018 et 2027. »

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Enfin, les trois derniers axes s'inscrivent dans une logique « métiers ». L'école douaisienne mettra l'accent sur la formation, le développement d'une recherche et d'une innovation dites d'excellence, mais aussi sur le soutien au développement économique. L'IMT Nord Europe entend adapter ses formations « aux mutations sociétales, économiques et environnementales ». Avec l'intégration d'une approche appuyée sur les compétences. Les élèves ingénieurs seront amenés à travailler plus fréquemment en mode projet avec des mises en situation réelle. Côté recherche et innovation, « nous approfondirons les thématiques sur l'humain et le développement durable ». Telles que la qualité de l'air, la réduction des émissions polluantes ou les consommations d'énergie, précise Denis Damiot, directeur adjoint ■ Julie Kiavue

“LES DÉFIS QUE DEVRONT RELEVER LES INGÉNIEURS BÂTISSEURS DE DEMAIN SONT EXIGEANTS”
ALAIN SCHMITT



LOÏCK MENVIELLE

PROFESSEUR À L'EDHEC ET DIRECTEUR DE LA CHAIRE MANAGEMENT INNOVATION HEALTH

SANTÉ CONNECTÉE : OUTIL DÉMOCRATIQUE D'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS OU MIROIR AUX ALOUETTES?

Avec une croissance d'environ 60% par an et un marché estimé à 78 milliards d'euros dans le monde (Statista, 2022), la santé connectée représente un domaine porteur de nombreux espoirs. Il n'est désormais plus rare de voir fleurir bon nombre d'applications santé et bien-être à destination des patients pour les accompagner dans la prise en charge de leur maladie et aboutir à une meilleure gestion de leur quotidien.

Bien que l'on puisse considérer que le numérique constitue un outil facile à appréhender et accessible à tous, il convient de s'interroger sur sa portée réelle, notamment au regard d'un phénomène grandissant : l'illectronisme, qui touche 17 % de la population en France (Insee, 2019)¹, soit près de 13 millions de personnes en difficulté

quant à l'appréhension des outils numériques. Il est fort à parier que lorsque l'on met en perspective ces moyens avec le monde de la santé, ce creuset d'inégalités ne peut que favoriser une fracture numérique déjà sous-jacente et augmenter la vulnérabilité sociale des personnes en ne se limitant pas uniquement aux seniors.

UN ACCÈS INÉCAL

Le premier baromètre² réalisé en novembre 2022 par l'Edhec Business School et Bristol Myers Squibb, en collaboration avec l'institut IPSOS, nous permet de prendre conscience des défis relatifs au numérique en santé. En effet, l'iniquité d'accès à la santé malgré sa digitalisation constitue l'un des points de vigilance à avoir, notamment pour les personnes les plus à risques de développer des pathologies et qui sont les moins enclines à utiliser la santé connectée, en particulier les ruraux (70%), les plus âgés – 55-74 ans (69%) et les moins diplômés – niveau inférieur au bac (65%). Il s'agit donc de sensibiliser les patients et leur montrer tout l'intérêt d'un recours à ces outils. A ce titre, 64% des Français ne se sentent pas bien informés sur la santé connectée. Ce taux atteint 73% chez les

**“L'INIQUITÉ D'ACCÈS
À LA SANTÉ MALGRÉ
SA DIGITALISATION CONSTITUE
L'UN DES POINTS
DE VIGILANCE À AVOIR”**



+ 45 ans, 69% chez les femmes, 73% chez les ruraux, 79% chez les personnes ayant un accès difficile aux soins et 76% chez les personnes avec un niveau d'éducation inférieur au bac.

EDUQUER ET ACCOMPAGNER

Car, à l'ère d'une médecine qui se veut adaptable à chaque individu, le défi de cette médecine personnalisable repose sur la capacité du patient à être géné-

rateur de données et donc à utiliser ces solutions numériques. De nombreux bénéfices sont bien réels mais se pose la légitime question de l'éducation et de l'accompagnement des patients vis-à-vis des outils numériques. Dans un contexte de quête de sens au sein des professions de santé et plus particulièrement chez les soignants, la revalorisation de ces métiers est un enjeu central. L'outil numérique devient por-

teur de sens pour l'ensemble des parties prenantes, favorisant l'établissement de liens relationnels renforcés pour viser une meilleure prise en charge et qualité des soins pour les patients. Il appartient donc aux acteurs des territoires, d'investir ces questions hautement légitimes et nécessaires s'ils souhaitent continuer à garantir un accès et une équité de soins au plus grand nombre ■

1. Legleyre, S. et Rolland A. (2019). Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base. Rapport INSEE Première, N°1780, paru le 30/10/2019, accessible à <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397>

2. Longfier L., Nevo M., Menvielle L., Saas F. (2022), Baromètre relatif à la perception des Français vis-à-vis de la santé connectée - EDHEC Business School, Bristol Myers Squibb France, Rapport IPSOS, 44 p. accessible à <https://www.edhec.edu/sites/default/files/2023-01/2023-01-barometre-sante-connectee-edhec-bms-ipsos.pdf>

La Nuit du Bien Commun

Le 4 avril 2023 participez à **une soirée de levée de dons** pour soutenir 10 associations. Énergie positive et impact garantis !

lille.lanuitdubiencommun.com

Lille pour le Bien Commun | BOLE | entreprisesetcities

REBECCA FRAY

CONSULTANTE ET COACH PROFESSIONNELLE, QUINTESENS

AVEC LE TEMPS VA... TOUT ARRIVE !

Paradoxe bien connu, le temps est le même pour tous, et pourtant nous avons chacun notre vision et perception du temps qui s'écoule. Cela est particulièrement criant durant la période entre deux jobs : selon notre appétence pour le risque, notre situation financière, notre période d'indemnisation par Pôle Emploi et une multitude d'autres facteurs personnels, le temps ne s'écoulera pas à la même vitesse. Il sera parfois l'allié d'une réflexion approfondie autour d'un projet professionnel de rupture ou projet de cœur ou, au contraire, il sera l'ennemi nous amenant inexorablement vers la fin d'une période d'indemnisation, nous poussant à prendre rapidement un job « alimentaire ». Passés la joie et le soulagement éventuel d'avoir enfin quitté son employeur ou passé le deuil de son dernier emploi, il faudra apprendre à s'organiser dans cette nouvelle vie. C'est lors de cette phase que peut naître un sentiment d'urgence, une angoisse, un besoin frénétique de répondre à toutes les annonces, de contacter tous les chasseurs,



"IL EST ESSENTIEL DE SE MÉNAGER DES TEMPS DE RESPIRATION DANS SON EMPLOI DU TEMPS"

d'envoyer des candidatures spontanées à toutes les entreprises.

Un sentiment de culpabilité pourra même pointer dès que l'on fera autre chose que de rechercher un emploi. Pourtant, quoi de plus important que la prise de recul durant cette phase ? Cette période charnière est une formidable opportunité de se poser des questions sur ses aspirations, ses envies, ses besoins. Il est donc essentiel de se ménager des temps de respiration dans son emploi du temps, des moments pour se faire plaisir, des moments qui permettront à nos pensées de décanter tranquillement.

Afin d'équilibrer le temps que l'on prend, notamment pour soi, et de minimiser la culpabilité potentielle, il est important de rapidement se construire un planning indiquant les périodes actives de recherche

et les phases « pour soi » afin de gagner en sérénité et en efficacité.

Les besoins de chacun ne sont évidemment pas uniformes et n'induisent donc pas le même rapport au temps. Celui du chercheur d'emploi n'est pas celui de la personne en poste, et lorsque l'on sollicite une personne pour un entretien réseau et qu'elle met deux semaines à répondre, il peut nous arriver de pester. Il faudra surtout se souvenir que la perception de l'écoulement du temps dépend très largement de sa « conjoncture » personnelle.

Face à cette situation, il convient de multiplier les pistes, les entretiens afin de pouvoir relativiser l'urgence compte tenu de la multiplicité des actions en cours. Il est également important de fixer les échéances avec nos interlocuteurs, car l'absence d'objectifs fait paraître le temps plus long.

Alors ne perdons pas notre temps à regarder en arrière car nous n'allons pas dans cette direction... et n'oublions pas qu'avec le temps... tout arrive !■

ISABELLE COUPÉ ET WILFRID POLAERT

KPMG

PRIMES DE PARTAGE DE LA VALEUR : RETOUR SUR UNE MESURE FAVORABLE AUX SALARIÉS

Créée par la loi Pouvoir d'Achat en août 2022, la prime de partage de la valeur (PPV), dont les modalités d'application ont été clarifiées en décembre 2022, permet aux employeurs d'allouer aux salariés une somme exonérée avant le 31 décembre 2023.

En droit privé sont visés tous les salariés, sauf mandataires sociaux et stagiaires. Dans un contexte économique incertain, les entreprises qui se sont emparées du dispositif ont alloué 300 euros en moyenne à leurs salariés.

La PPV ne peut remplacer un avantage salarial en vigueur, qu'elle soit mise en place par un Accord Collectif d'Entreprise ou de Groupe adopté comme un accord d'intéressement ou



"LA PPV NE PEUT REMPLACER UN AVANTAGE SALARIAL EN VIGUEUR"

par une Décision Unilatérale - option privilégiée qui permet un versement plus rapide - qui nécessite une consultation préalable du CSE ou une information du personnel par tout moyen.

Le seuil d'exonération fiscale et sociale est de 3 000 euros, ou de 6 000 euros en cas d'adoption d'un accord de participation ou d'intéressement sans versement imposé.

En cas d'adoption entre le 1er juillet 2022 et le 31 décembre 2023 avec un salaire inférieur à 3 SMIC, la prime n'est pas soumise aux cotisations sociales légales ou conventionnelles, ni aux impôts et aux taxes.

Le critère de rémunération, de durée de présence effective ou de durée de travail prévue au contrat s'apprécie *« sur les 12 mois glissants précédant le versement de la prime. En revanche, le critère du niveau de classification et de l'ancienneté sont appréciés au moment du ver-*

sement de la prime».

Si les modalités de modulation en fonction de l'ancienneté des salariés dans l'entreprise fixées par l'accord conduisent à des écarts de montant de prime disproportionnés, avant combinaison avec d'autres critères de modulation, les primes ne bénéficient pas d'exonération. Il existe quelques subtilités à connaître concernant l'ensemble des modalités d'application de la PPV, mais en cas de contrôle URSSAF, les entreprises sont d'abord invitées à régulariser la situation. Un éventuel redressement est limité aux seules sommes concernées par le défaut de respect des conditions et limites fixées par la loi.

Combiné à d'autres mesures, comme l'incitation des branches à négocier sur les salaires et la facilitation de titres restaurants, ce dispositif est l'un des leviers permettant à l'entreprise de s'emparer de la question du pouvoir d'achat pour aider les salariés ■

RETROUVEZ LES ANCIENS NUMÉROS D'ÉCO121 !



N°72 N°73 N°74 N°75 N°76 N°77 N°78



N°79 N°80 N°90 N°92 N°93 N°94 N°100



N°103 N°104 N°105 N°106 N°107 N°108 N°109



N°110 N°120 N°123 N°124 N°125 N°126 N°127

Bon de commande

Je souhaite recevoir le(s) ancien(s) numéro(s) suivant(s) :

- | | | | | | |
|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> n°75 | <input type="checkbox"/> n°84 | <input type="checkbox"/> n°93 | <input type="checkbox"/> n°101 | <input type="checkbox"/> n°110 | <input type="checkbox"/> n°119 |
| <input type="checkbox"/> n°76 | <input type="checkbox"/> n°85 | <input type="checkbox"/> n°94 | <input type="checkbox"/> n°102 | <input type="checkbox"/> n°111 | <input type="checkbox"/> n°120 |
| <input type="checkbox"/> n°77 | <input type="checkbox"/> n°86 | <input type="checkbox"/> n°95 | <input type="checkbox"/> n°103 | <input type="checkbox"/> n°112 | <input type="checkbox"/> n°121 |
| <input type="checkbox"/> n°78 | <input type="checkbox"/> n°87 | <input type="checkbox"/> n°95 | <input type="checkbox"/> n°104 | <input type="checkbox"/> n°113 | <input type="checkbox"/> n°122 |
| <input type="checkbox"/> n°79 | <input type="checkbox"/> n°88 | <input type="checkbox"/> n°96 | <input type="checkbox"/> n°105 | <input type="checkbox"/> n°114 | <input type="checkbox"/> n°123 |
| <input type="checkbox"/> n°80 | <input type="checkbox"/> n°89 | <input type="checkbox"/> n°97 | <input type="checkbox"/> n°106 | <input type="checkbox"/> n°115 | <input type="checkbox"/> n°124 |
| <input type="checkbox"/> n°81 | <input type="checkbox"/> n°90 | <input type="checkbox"/> n°98 | <input type="checkbox"/> n°107 | <input type="checkbox"/> n°116 | <input type="checkbox"/> n°125 |
| <input type="checkbox"/> n°82 | <input type="checkbox"/> n°91 | <input type="checkbox"/> n°99 | <input type="checkbox"/> n°108 | <input type="checkbox"/> n°117 | <input type="checkbox"/> n°126 |
| <input type="checkbox"/> n°83 | <input type="checkbox"/> n°92 | <input type="checkbox"/> n°100 | <input type="checkbox"/> n°109 | <input type="checkbox"/> n°118 | <input type="checkbox"/> n°127 |

Au prix de :

1 numéro 3€00

2 numéros 2€50 l'unité

3 numéros et au-delà 2€00 l'unité

+ Frais de port (jusqu'à 3 ex. au-delà, nous consulter) 3€50

Soit au total : €

Vos coordonnées :

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

TÉL. _____

Règlement

Par chèque à l'ordre de ECOPRESSE

Par virement : Banque Caisse d'Épargne

LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

ENVOYEZ À : **Ecopresse - Riveo - 300 rue de Lille - 59520 Marquette-Lez-Lille**

CHARLES-ERIC THOOR
AVOCAT SENIOR, BIGNON LEBRAY

COMMANDE PUBLIQUE ET FLAMBÉE DES PRIX : OÙ EN EST-ON ?

Par une circulaire du 30 mars 2022 relative « à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix », le Premier ministre Jean Castex invitait les acheteurs publics, à aider les titulaires de marchés publics et de concessions, face au contexte inflationniste.

Le Premier ministre préconisait alors d'allonger les délais d'exécution, de « geler les pénalités contractuelles », ou encore d'autoriser la substitution de certains matériaux, par des matériaux moins onéreux.*

MODIFICATION DU PRIX, AVEC ACCORD DE L'ACHETEUR

Le Premier ministre se gardait toutefois de répondre à cette question centrale : peut-on augmenter le prix d'un marché public, après sa conclusion ? Bercy, en sa qualité de gardienne du temple des finances publiques, soutenait que non. Par un avis du 15 septembre 2022, le Conseil d'Etat a finalement tranché la question, estimant au contraire que « rien n'empêche que les modifications des marchés et contrats de concession portent uniquement, en vue de compenser les surcoûts que le titulaire ou le concessionnaire subit du fait de circonstances imprévisibles, sur les prix ou les tarifs prévus au contrat ».

Il est donc possible de modifier, par avenant, le prix d'un marché public.

Toutefois, la conclusion d'un avenant, suppose l'accord des deux parties, et les opérateurs économiques se trouvent sou-

vent dépourvus, face à des acheteurs publics inflexibles, qui n'ont que peu d'intérêt à rehausser le prix d'un marché public, que le titulaire est de toute façon tenu d'exécuter, aux conditions initialement convenues.

DROIT À INDEMNISATION, EN CAS DE DÉFICIT

La seule hypothèse, dans laquelle le titulaire a droit à une indemnité compensatoire, est celle dite de l'« imprévision », mais ses conditions sont extrêmement restrictives : le titulaire doit prouver que la hausse des prix était imprévisible, et lui fait perdre de l'argent.

Une perte de marge ne suffit pas, le titulaire devant établir, pièces comptables à l'appui, un déficit d'exploitation, de l'ordre de 10% au minimum, sur l'exécution du contrat.

Autant dire que la démonstration n'est pas aisée, et que les demandes d'indemnisation finissent régulièrement au contentieux ■

*Comme beaucoup d'entre nous, le droit de la commande publique a visiblement été pris de court, par la hausse soudaine des prix, et peine à s'y adapter.

BRUNO PLATEL
AVOCAT ASSOCIÉ CAPSTAN AVOCATS

PARTAGE DE LA VALEUR: LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS EN PERSPECTIVE

La négociation relative au partage de la valeur s'est achevée le 10 février dernier. Le texte de l'accord était soumis à la signature des organisations syndicales jusqu'au 23 février. Il devait être conclu par une majorité d'organisations syndicales, la CFDT et la CFTC ayant d'ores et déjà annoncé leur signature.

L'objectif général de cet accord est d'encourager le recours aux dispositifs de partage de la valeur pour faciliter leur généralisation, de favoriser le développement de l'actionnariat salarié et d'améliorer les dispositifs d'épargne salariale.

La première mesure qui retient l'attention a pour finalité de modifier le cadre légal pour permettre aux entreprises de moins de 50 salariés de mettre en place un accord de participation dont la formule de calcul pourra être supérieure ou inférieure à la formule légale

de la participation et cela notamment dans un cadre unilatéral en application d'un accord de branche, l'ANI prévoyant une obligation de négocier dans les branches avant le 30 juin 2024.

La deuxième mesure « phare » vise à instaurer l'obligation pour toute entreprise dont l'effectif est d'au moins 11 salariés et de moins de 50 salariés de se doter au moins d'un dispositif de partage de la valeur (participation, intéressement, PPV, abondement à un PEE, PEI ou PER) à compter du 1er janvier 2025. Sont visées les entreprises constituées sous forme de société et qui auront réalisé pendant 3 années consécutives un bénéfice net fiscal au moins égal à 1% du chiffre d'affaires.

La troisième mesure phare vise à mieux prendre en compte les résultats exceptionnels dans les entreprises d'au moins 50 salariés dotées d'un délégué syndical en leur imposant avant le 30 juin 2024 d'inclure dans la négociation de leur accord de participation et/ou d'intéressement la prise en compte de résultats exceptionnels soit par le recours « automatique » à un supplément de participation ou d'intéressement, soit par le recours à un dispositif de partage de la valeur tel que notamment la prime de partage de la valeur. On signalera enfin la création de 3 nouveaux cas de déblocage anticipé des sommes détenues dans un plan d'épargne en cas de projet de rénovation énergétique de la résidence principale, d'acquisition d'un véhicule « propre » ou de dépenses engagées en tant que prochain aidant.

L'accord sera soumis prochainement à son extension par le Ministre du Travail et nécessitera pour certains mesures l'intervention du législateur ■



“OBJECTIFS: ENCOURAGER LE RECOURS AUX DISPOSITIFS DE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE, DÉVELOPPER L'ACTIONNARIAT SALARIÉ, AMÉLIORER LES DISPOSITIFS D'ÉPARGNE SALARIALE”



“IL EST DONC POSSIBLE DE MODIFIER, PAR AVENANT, LE PRIX D'UN MARCHÉ PUBLIC”

ANNE-CHARLOTTE PRAT
INGÉNIEUR PATRIMONIAL

VULNÉRABILITÉ DU DIRIGEANT : COMMENT PRÉMUNIR SON ENTREPRISE ?

Combien d'entreprises se trouvent en grande difficulté du fait de la maladie soudaine du dirigeant, son incapacité temporaire, voire au pire, de sa disparition brutale ? Les dirigeants ont tendance à concentrer toute leur énergie sur leur activité et leur métier et à s'oublier eux-mêmes, négligeant le risque des accidents de la vie. Si la société, en tant que personne morale, est juridiquement distincte du chef d'entreprise personne physique, certaines questions nécessitent cependant d'être anticipées. Une exigence valable pour toute taille et toute forme d'entreprise, mais plus encore dans les petites structures où l'empêchement du dirigeant peut entraîner un enchaînement funeste.

Or des précautions existent et s'avèrent très accessibles. Le premier niveau de prévention réside dans la rédaction des statuts mêmes de l'entreprise. Les dispositions légales étant assez pauvres pour prévenir des événements d'incapacité,



"LE PREMIER NIVEAU DE PRÉVENTION RÉSIDE DANS LA RÉDACTION DES STATUTS MÊMES DE L'ENTREPRISE"

il convient de rédiger les statuts très précisément (voire de les réviser), et d'être attentif aux clauses relatives à la gouvernance et aux conséquences du

décès du dirigeant, quitte à leur adjoindre un pacte d'associés. En particulier, on doit prévoir le sort de la détention des parts lors d'un décès, par exemple pour éviter que les enfants mineurs soient présents au capital social : il s'agit de bien distinguer patrimoine successoral et exercice du pouvoir au sein de l'entreprise.

L'autre réponse a été instituée par le législateur en 2007 à travers la création du mandat de protection future et du mandat à effet posthume. Dans le premier cas, le dirigeant organise à l'avance sa propre protection, en fixant au préalable un ou plusieurs manda-

itaires appelés à gérer son patrimoine professionnel pendant une période d'incapacité temporaire constatée médicalement, et définit ses pouvoirs. Une voie contractuelle qui permet d'éviter par exemple la voie juridique, longue et incertaine, de la curatelle ou de la tutelle. Le second mandat dit à effet posthume est proche du précédent mais s'inscrit dans le cas de la disparition prématurée du dirigeant. Une personne est là encore désignée à l'avance pour gérer tout ou partie de l'entreprise à la place des héritiers. Ce mandat est particulièrement approprié dans le cas d'enfants mineurs (ce mandat n'est valable que s'il est justifié par un intérêt sérieux et légitime au regard de la personne de l'héritier ou du patrimoine successoral). Le mandat, qui prend effet au jour du décès, est en principe donné pour une période maximum de 2 ans voire 5 ans, durée qui peut être prorogée par le juge.

Un dirigeant averti en vaut deux. ■

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR

INFORMATIONS : 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de **64,90€**
- 2 ans (20 n°) au prix de **94,90€**

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)



Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM _____ PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ / ORGANISATION _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____ TÉL. _____

E-MAIL _____

éco 121
ECOPRESSE - PARC RIVÉD
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE



HORIZONS NORDISTES

A l'occasion de son 40e anniversaire, le Frac prend le Grand Large. Le musée s'associe à d'autres établissements culturels dunkerquois pour présenter « Horizon(s) ». L'exposition rassemble des œuvres communes faisant écho à la spécificité du littoral régional. Des pièces uniques ou en série, d'artistes de renom ou émergents, acquises par le Frac depuis 1983 mais aussi réalisées à Dunkerque lors de résidences.

Jusqu'au 23 avril. Du mercredi au dimanche.
14h - 18h. Dès 10h le week-end.
03 28 65 84 20 - www.fracgrandlarge-hdf.fr

© Erez Nevi Pana. Collection Frac Grand Large — Hauts-de-France



NOBLE JOUVENCE

Il n'a rien perdu de sa superbe, loin de là. Après six mois de travaux, le musée de l'Hospice Comtesse dévoile ses intérieurs embellis. Avec un rez-de-chaussée et un premier étage repensés à 360°, le musée s'offre une toute nouvelle perspective mettant l'accent sur une présentation épurée dans des espaces très ouverts. Sur une exposition d'œuvres inédites.

Ouvert tous les jours sauf le mardi. De 10h à 18h (à partir de 14h le lundi).
Tarif : 3,70€, hors expo temporaires.
03 28 36 84 00 - mhc.lille.fr

ESPACE-TEMPS

Le jeune temple lillois d'art contemporain 3Cinq (ouvert au printemps dernier) accueille en son sein François Réau et son expo. Artiste parisien pluridisciplinaire, son art prend vie autour de dispositifs plastiques de grande échelle, d'installations et de dessins.

Représentant les paysages et leurs processus de transformation. Avec pour principales thématiques la temporalité, l'espace ou la fragilité humaine.

Jusqu'au 25 mars. Du mercredi au samedi dès 14h. Et sur rendez-vous.
Place du Temple, Lille.
06 09 68 20 42 - troiscinq.com



ESTAMPES CORÉENNES

L'artiste originaire du Pays des matins calmes Hyun Jeung fait une longue escale en région. Jusqu'à la fin de l'été, elle présente au Musée du dessin et de l'estampe originale « Fleurs de vent », une série de matrices gravées, en bois ou métal, alliant des composantes de paysage, d'ombre et de lumière. Elle y imprime des fleurs translucides, des montagnes enchaînées ou des herbes bruissantes. Le tout, dans un ensemble de camaïeux subtils.

Jusqu'au 27 août. Tous les jours sauf le mardi.
De 14h à 17h30. Tarif : 3,50€
Infos au 03 28 51 81 00



ART INDUSTRIEL

La biennale de la photographie du patrimoine industriel et du travail Usimages consacre sa 5e édition à une double thématique qui ne cesse de faire l'actualité ces derniers mois, l'énergie et la métallurgie. Dans les tuyaux : 13 expositions mettant en avant des fonds photographiques historiques, la création contemporaine et le travail de jeunes talents qui ont eu carte blanche artistique au cœur des entreprises industrielles régionales et internationales. A découvrir jusqu'au 11 juin, aux quatre coins de l'agglomération Creil Sud Oise. Programmation gratuite. Détail sur www.creilsudoise.fr
Infos : Agglomération Creil Sud Oise 03 44 64 74 74



© Institut pour l'histoire de l'aluminium



FEMMES DE FRONT

L'espace culturel béthunois Labanque rend hommage à l'engagement de quelque dizaine d'artistes féminines dans des causes sociales et politiques. A travers l'expo « Femmes guerrières - Femmes en combat », découvrez les œuvres peintes, photographiées, sculptées de Corine Borgnet, Céline Cléron, Rachel Labastie, Léa Le Bricomte ou encore d'Isabelle Lévénéz, éteinte en octobre 2020.

Jusqu'au 2 juillet. Du mercredi au dimanche de 14h à 18h30.
Tarifs : 6€/3€. 03 21 63 04 70
contact.labanque@bethunebruay.fr



3 QUESTIONS À...

Thierry Legrand

Dg de Jazz en Nord

“Nos partenaires nous permettent de maintenir notre niveau de qualité”

Chaque année, le Jazz en Nord festival propose, aux quatre coins de la métropole lilloise, une dizaine de concerts jazz, blues et soul. En deux éditions, à l'automne et au printemps. Cette dernière, qui a débuté le 2 mars, prendra fin le 13 avril.

Jazz en Nord vient tout juste de dévoiler sa nouvelle programmation. En quoi diffère-t-elle des précédentes ?

Nous sommes dans la continuité de la ligne artistique du festival. Avec des propositions parfois confidentielles. Nous retrouverons par exemple Whitney Shay ou encore Somi qui a par ailleurs été nommée aux Grammy Awards. Chaque année, nous accueillons des artistes qui représentent la scène jazz émergente internationale. Mais aussi des vedettes jazz, blues, gospel, soul... Tous tournent beaucoup dans plusieurs pays mais très peu en France. Parvenir à les attirer en région est un point qui nous distingue par rapport aux autres festivals de jazz.

Le jazz devient de plus en plus accessible. On sent une vraie curiosité de la part de notre public pour les artistes du festival, qu'ils soient célèbres ou non. Il nous arrive régulièrement d'être complets sur des jeunes scènes.

Le festival compte beaucoup sur ses bénévoles. Qu'en est-il des partenaires ?

Effectivement, nous ne sommes que deux à temps plein. Nos 30 bénévoles sont donc essentiels. Mais aussi nos huit mécènes. Ce sont eux qui nous permettent de maintenir le niveau de qualité de notre programmation avec des tarifs très accessibles. En ce qui concerne notre structure, nos partenaires privés et publics nous permettent de développer la

médiation culturelle à travers des ateliers auprès des plus jeunes dans le milieu scolaire, mais aussi auprès du public handicapé, âgé en Ehpad ou encore ceux en prison.

Le festival est présent aux quatre coins de la métropole lilloise. Imaginez-vous un rayonnement ailleurs en région ?

Nous avons une quinzaine de villes associées à Jazz en Nord, essentiellement au sein de la MEL. Notre taille ne nous permet malheureusement pas d'imaginer, ne serait-ce que sur la logistique, des concerts au-delà de ce périmètre. Bien qu'il nous soit déjà arrivé de le faire. Mais c'est occasionnel.

Recueilli par Julie Kiavué

Le goût d'ÉCO121

COMME TOUS LES MOIS, **DIDIER NICOLAS** POSE SON REGARD INDÉPENDANT SUR UN ÉTABLISSEMENT DE LA RÉGION. DE MOIS-ÇI, **LE BISTROT CANAILLE DES TOQUÉES**, À LILLE.



Les Toquéés essaient en sous-sol en format bistrot

Les Toquéés de Benoît Bernard, c'étaient, depuis août 2018, un restaurant chic (Eco121 N°89) et six belles chambres d'hôtes dans une maison bourgeoise sur les rives boisées de la Deûle. S'y ajoutent depuis quelques mois une épicerie fine et un « Bistrot canaille », que le chef à la forte personnalité a confié à la passionnée Olivia Provoyeur, connue à la Laiterie. L'accès au bistrot se fait au rez-de-chaussée par l'épicerie où sont exposés des produits sélectionnés : belles charcuteries et plats du basque Louis Ospital, mini sardines Kaviari, viandes et poissons fumés, poutargue, plats préparés ainsi qu'une collection de vins, pouvant être servis à table à la demande (avec un droit de bouchon fixe de 10€ pour le vin).

Le décor clair, simple et gentiment brut est fait de bois blanc vieilli pour le mobilier sur un sol rustique de pierres bleues des Ardennes, avec vue sur le jardin, sans oublier nappes et serviettes blanches.

Le seul menu, entrée, plat, dessert à 33€, renouvelé quotidiennement, se compose de 3 choix bien ouverts, dont un poisson. Lors de notre visite, après

déliçats rognons et foies de lapin, rillettes marines sur brioche ou bouchées de croque-monsieur truffé en amuse-bouche, l'œuf parfait aux morilles avec tout leur parfum forestier, les délicates petites sardines aux coques à cuisson douce en sauce vierge, le saumon grav-lax aux agrumes poursuivent avec entrain l'entrée en matière. Pour continuer le ballet des saveurs, on résistera difficilement aux plats principaux : le tendre et copieux agneau de lait des Pyrénées avec ses pommes grenailles et asperges vertes, la pêche du jour, cabillaud juste bien rôti sur peau, la blanquette de veau garnie de carottes et navet en volume, ne sont pas des échantillons. La finale s'est faite avec un beau baba au rhum moelleux aux agrumes, et un paris-brest un peu trop consistant. En l'absence de carte, voici une sélection de ce qui aurait pu faire notre bonheur un autre jour, au gré des chefs et du marché : croquettes de crevettes, soupe d'étrilles, velouté de cèpes, tripes grillées, rouget grondin topinambour, saucisse de Morteau lentilles, mulet chou-fleur poutargue, rognon de veau aux cèpes, amandine poire, cube chocolat caramélisé, figues rôties crumble et citron vert.

Le même esprit vif et généreux du restaurant de l'étage souffle sur ce Bistrot Canaille, pour preuves les champi-

gnons, si fragiles, qui ont toujours le goût de sous-bois et les attentions inattendues. Pour les vins au verre, il faut se fier au choix sûr de la maison, le bordeaux supérieur Château Dallau 2012 est remarquable, pas moins que le Plan de Dieu domaine Durieu 2018 ou le côtes du Rhône En Goguette. Ici, on l'a compris, tout a de la personnalité, derrière ce qui peut paraître *a priori* un peu désinvolte, la maison est animée d'un authentique savoir-faire sérieux, exigeant, élégant et généreux. L'atmosphère est animée, bon vivant, avec un service aimable et efficace. Un vrai lieu de vie comme le souhaite Ben et comme on en redemande. **Didier Nicolas**



LE BISTROT CANAILLE DES TOQUÉES
110 quai Géry Legrand à Lille
03 20 92 03 21
www.les-toquées.com
Bistrot : le midi du lundi
au samedi
Menu 33€
Restaurant : mardi midi
au vendredi soir
Menu : 36€ midi, 79€ et 89€



Entreprise



Certifiée

La certification B Corp est la reconnaissance de notre impact positif sur la société et l'environnement.



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



Fiers d'être B Corp

La Caisse d'Épargne Hauts de France a obtenu la certification B Corp ("Benefit Corporation").

Ce label exigeant récompense notre action et son impact positif en matière environnementale et sociétale. Il atteste de notre volonté de participer à la transformation de notre territoire.

Pour en savoir plus,
flashez ce QR code.



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social 83,2 rue de la Chaude Rivière 59800 LILLE - 383 000 892 RCS Lille Métropole - Code APE 6419 Z - N° TVA intracommunautaire FR34183300067 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 028 181 - Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immobilisations et Fonds de commerce sans perception de Fonds, effets de valeurs » n° CFI 8002 3018 000 000 301 délivrée par le CC Grand Lille - garantie Financière - GEBC, 26 rue Hoche, Tour Repère B - TSA 99999 92919 La Défense Cedex. Crédits photo : Samuel Dhume - Mars 2023

1/3

Quand on est la banque
d'une PME sur trois,
on est forcément acteur
de l'économie locale.



RECONSTRUISONS DANS UN MONDE QUI BOUGE.